

COMPAGNIE DE BISKRA ET DE L'OUED-RIRH palmeraies établissement thermal

Société en commandite par actions, 1887.

TRANSSAHARIEN & TRANSCASPIEN
(*L'Événement*, 2 janvier 1887, p. 3)

De grandes destinées sont réservées en Algérie à la riche monnaie de l'Oued-Rirh, où l'initiative hardie de MM. Fau, Foureau et Cie a produit des merveilles. En effet, la mer intérieure projetée par le commandant Roudaire, et que va poursuivre son digne émule le commandant Landas, sous les auspices du grand Français, s'étendra, d'une part, du port de Gabès, au sud de la Tunisie, jusqu'au-dessus de Touggourt, la capitale de l'Oued-Rirh (en Algérie). Le chemin de fer de Biskra, d'autre part, sera prolongé jusqu'à Ouargla par Touggourt et deviendra sans doute l'amorce de notre grand Transsaharien, qui ne peut rationnellement partir du cap Noun (au Maroc), transsaharien que M. de Freycinet avait conçu mais dont le désastre de Flatters a fait ajourner seulement l'exécution.

C'est à la Russie qu'il faudra demander, en ce qui concerne ce chemin de fer, un exemple salubre. Cette puissance peut aujourd'hui, par son projet de chemin de fer transcaspien, jeter ses cosaques et ses marchandises sur l'Afghanistan et les Indes ! L'importance commerciale non moins que militaire de la ligne à travers le désert, comme le serait le transsaharien lui-même, est remarquable. Touggourt deviendrait, à l'instar de Samarcande, un grand entrepôt de commerce, et nos spahis, comme nos goums arabes, seraient les propres cosaques de la France ou plutôt les pionniers de la civilisation au Sahara. Touggourt, disons-nous, verrait les marchandises arriver de la Méditerranée (*mare nostrum*), non seulement par les bateaux à vapeur qui sillonneraient la mer intérieure, mais encore par le chemin de fer de Bône et de Philippeville à Touggourt, ainsi que les produits du populeux Soudan (ces Indes noires) par le transsaharien.

L'entreprise magnifique des Russes a été accomplie à travers le désert, dans un temps très court, par le moyen de deux simples bataillons de chemin de fer. Dans la plaine sans arbres et sans eau où l'on traçait la voie, l'état-major imagina d'installer la troupe dans un train de wagons spéciaux que l'on faisait avancer à mesure que les rails progressaient.

Les compagnies qui, tour à tour, étaient chargées des travaux furent donc logées dans un convoi de vingt-sept wagons à deux étages, garnis à l'intérieur de couvertures, de lits, de meubles, percés de fenêtres et joints par des passages couverts. On voyait des wagons-cuisines, des wagons-bureaux, etc., etc. Bref, ce train qui s'avancait chaque jour à travers le désert vers des oasis connues ou des sources qu'on faisait jaillir, constituait une caserne mobile, un campement de tous les jours, un chemin ambulancier, et, en sept mois, au milieu de l'hiver, 364 kilomètres du chemin de fer, commencé en plein été, étaient achevés.

Voilà aujourd'hui qu'après un an d'interruption, l'oasis de Merw, ce Biskra du Turkestan, est atteinte elle-même. Les Russes ont construit ainsi pour leurs armées et pour leurs colons, avec une poignée d'hommes, une ligne de chemin de fer qui pourra soutenir la comparaison par sa hardiesse et sa longueur avec les lignes américaines.

Nous serons fiers, de notre côté, quand la colonisation française (qui peut disposer des disciplinaires d'Afrique), quand l'agriculture algérienne auront acquis complètement droit de cité dans le Sahara par une ligne semblable de pénétration. L'exemple des Russes, leurs procédés et leur réussite doivent, à notre avis, pour notre honneur et nos intérêts, faire reprendre à brève échéance les travaux de la commission du transsaharien!

S.

L'OUED-RIRH'
(*Le Rappel*, 4 sept. 1887, p. 1)

Je viens de lire avec un grand intérêt une brochure tout récemment publiée, ayant pour titre : *L'Oued-Rirh' et la colonisation française au Sahara*, et pour auteur M. G. Rolland, ingénieur des mines. J'aime passionnément l'Afrique, et si les entreprises tonkinoises m'inspirent le contraire de l'enthousiasme, c'est beaucoup parce que j'enrage de voir prodiguer au loin, sans profit peut-être et en tout cas sans utilité imminente, le sang et l'or de la France, tandis que nous laissons en friche, pour ainsi dire, abandonné, dédaigné, le merveilleux continent dont, par une chance inappréciable, nous tenons la meilleure porte. Cette porte, c'est l'Algérie.

Partez de Constantine et dirigez-vous droit au Sud, en descendant les pentes rocheuses de l'Aurès, vers Biskra ; quand vous aurez, en sortant de cette ville, dépassé le chott Mel-Rirh' dont la croûte salée reluit au soleil, vous aurez devant vous une large vallée qui s'étend, ayant à sa droite les plateaux arides du Mزاب, à sa gauche les plaines poussiéreuses du Souf.

Cette vallée est celle de l'Oued-Rirh', fleuve aujourd'hui desséché et dont le lit même sert de route au voyageur qui, toujours en descendant vers le Sud, passe successivement par Temacin, Touggourt, Ngoussa et Ouargla. Au delà, se rencontrent l'Oued-Nya et l'Oued-Schgargar, c'est ce chemin que doit suivre le voyageur en route pour les monts Hoggar, de l'autre côté desquels est le Soudan, terre promise ; c'est par là que passera un jour le chemin de fer transsaharien.

M. Rolland a parcouru ce pays en tous sens, il en parle avec compétence. Et sa brochure est bonne à donner à lire à ceux qui, sur la foi des vieilles légendes, appellent encore le Sahara « le pays de la soif ». Légendes qui n'ont guère plus cours, heureusement. On sait comment d'intelligents travaux d'irrigation ont transformé Biskra. Là où les premiers explorateurs ont trouvé un sol de feu, inculte et désolé, s'étend aujourd'hui une vaste forêt de palmiers qui va presque jusqu'à Touggourt, bienfaisante et fertilisante. La colonisation du Sahara, du « bas Sahara », tout au moins, c'est à dire de la partie située au sud de la province de Constantine et de la régence de Tunis, est une question de puits artésiens. Sous ces vastes étendues gisent des nappes d'eau. Forez ; l'eau viendra. « Dans l'Oued-Rirh', dit M. Rolland, il y a des centaines de puits artésiens dont tous les débits totalisés atteignent 4 mètres cubes d'eau par seconde : soit 130 millions de mètres cubes annuellement. Plus au sud, dans la région d'Ouargla, il existe encore de nombreux puits artésiens dont le débit total approche de 1 mètre cube par seconde ; soit 30 millions de mètres cubes en un an. » On ne meurt pas de soif avec cela.

Remarquez que tout puits suppose une plantation de palmiers, un défrichement, une fertilisation du sol ; la vie créée. Biskra est une ville florissante. Touggourt a déjà un bel

aspect. Ouargla, même, commence à ressentir les effets de la civilisation. Car ici la civilisation ne s'offre pas sous les aspects rébarbatifs d'une armée en campagne ; elle vient représentée par des équipes de puisatiers et fait naître la richesse sous ses pas en ordonnant aux eaux souterraines de jaillir à la surface du sol. Qu'il faudrait, en réalité, peu d'efforts et peu d'argent pour amener cette contrée si injustement délaissée à un incomparable état de splendeur ! On y songera quelque jour. On commence à être frappé des facultés productives de l'Algérie ; on voudra tôt ou tard agrandir ce riche domaine et l'on descendra dans l'Oued-Rirh' !

Actuellement, par suite des lourdes fautes qui ont été commises, les idées d'expansion coloniale sont en complète défaveur et nous nous reprocherions d'insister. Nous avons voulu, seulement, en signalant la brochure de M. Rolland, montrer qu'il y a des hommes qui ne perdent pas de vue ces grandes questions, qui ne se découragent pas, qui travaillent. Au surplus M. Rolland pourra dire de la colonisation du Sahara : *quorum pars fui* ; il a mis la main à la pâte ; tel puits qui débite 3.800 litres d'eau à la minute, porte son nom. Quand on pense que l'Oued-Rirh' compte aujourd'hui « 43 oasis, à peu près 520.000 palmiers en plein rapport, plus de 140.000 palmiers de un à sept ans et environ 100.000 arbres fruitiers, et que la production annuelle en dattes représente une valeur de plus de 2 millions et demi de francs », on se demande vraiment à quoi on n'arrivera pas, le jour où l'on voudra se mettre sérieusement à l'œuvre. En trente ans, la valeur représentée par les oasis de l'Oued-Rirh' , jardins, puits et maisons, a plus que quadruplé ; la population a doublé. Quel vaste champ ouvert à l'activité française ! Que d'efforts féconds à faire ! que de bien-être pour tant de gens qui souffrent ! que de pain pour ceux qui n'en ont pas !

LUCIEN VICTOR-MEUNIER.

Compagnie de l'Oued Rirh-Fau-Foureau et Cie.

Appel de fonds

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 décembre 1887, p. 3)

Les actionnaires de la Compagnie de l'Oued Rirh Fau-Foureau et Cie, société en commandite par actions, 21, rue Le Peletier, à Paris, sont prévenus que la gérance, conformément à l'article 13 des statuts, a décidé l'appel d'un deuxième quart, soit 125 fr. par titre. Les versements devront être effectués du 25 au 31 décembre, au siège social, 21, rue Le Peletier.

Compagnie de l'Oued Rirh-Fau-Foureau et Cie.

Appel de fonds

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 28 juin 1888, p. 4)

Les actionnaires de la Compagnie de l'Oued-Rirh (Fau, Foureau et Cie), société en commandite par actions, capital 600.000 francs, siège social, 21, rue Le Peletier, Paris, sont prévenus que la gérance, conformément à l'article 13 des statuts. a décidé l'appel du troisième quart, soit 125 francs par titre. Les versements devront être effectués du 15 au 25 juillet, au siège social, 21, rue Le Peletier.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION
L'Exposition saharienne

par PAUL BOURDE
(*Le Temps*, 14 juillet 1889)

Eh ! oui, le Sahara lui-même expose. Et il a des choses intéressantes à nous révéler.

Avec ce goût de la précision qui est comme le caractère de l'Exposition de 1889, on a réuni au palais algérien de l'esplanade des Invalides tout ce qu'il faut pour vous faire faire un voyage au désert en quelques minutes. Voyez d'abord derrière le palais un appareil à faire les puits artésiens, dont la haute chèvre attirera de loin vos regards. Cette charpente en fer est faite de morceaux taillés de façon à ne pas excéder la charge d'un chameau ; vous devinez la raison de cette précaution; voyez ensuite, accolé au palais, [le petit pavillon dans lequel la Compagnie de l'Oued-Rirh a dressé un pittoresque tableau de ses explorations](#). Voyez enfin, dans la section de la province de Constantine, l'étalage non moins curieusement présenté, où la société de Batna et du Sud algérien en a fait autant pour les siennes. Et si vous avez regardé attentivement, vous serez bien près d'en savoir autant que si, passant la Méditerranée, et le Tell, et les hauts plateaux algériens, vous aviez passé à travers les sables jusqu'à Touggourt.

Des photographies vous auront montré l'aspect du pays, les terres calcinées et nues sur lesquelles les palmiers se découpent comme des plantes de métal. Le noir des ombres, pareilles à des plaques d'encre, vous aura donné l'idée d'un dur soleil qui aveugle. Des coupes géologiques représentées au naturel par des échantillons des terrains vous auront fait connaître le sol à travers lequel nos sondages vont chercher l'eau souterraine ; vous aurez eu sous les yeux des échantillons des poissons qui vivent dans ces eaux, des échantillons de toutes les récoltes que ces mêmes eaux font pousser quand elles arrosent le sol, des échantillons de toutes les espèces de dattes et de toutes les parties utilisables du palmier; des cartes et même un plan en relief où M. Rolland vous aura appris comment on crée un oasis de toutes pièces sur un emplacement où auparavant il ne poussait pas un brin d'herbe.

Et la signification de tout ceci ? C'est que de puis l'Exposition de 1878, des entreprises de colonisation française se sont fondées dans le Sahara. Le fait est neuf et prête à des prévisions qui font rêver.

*
* *

Les oasis de l'Oued-Rirh, où se tentent ces essais, sont situées à cinq cents kilomètres environ de la côte, dans le sud de la province de Constantine. Elles s'égrènent en chapelet dans le fond d'une large vallée où devrait couler un fleuve qui vient du massif central du Sahara. Ce fleuve est parfaitement à sec à la surface, mais sous le sable gît une nappe souterraine abondante. C'était jadis pour les indigènes un travail très pénible que de forer des puits pour atteindre cette nappe, si pénible qu'au moment où nous avons occupé cette région, la corporation des puisatiers ne se recrutait plus qu'avec peine et que l'Oued-Rirh était en pleine décadence. Nous lui avons rendu la prospérité en lui substituant le forage à la machine au forage à la pioche et le tubage en fer au grossier tubage en bois des indigènes. Depuis trente ans, les ateliers de sondage français ont creusé 114 puits, et pendant cette période, tout a doublé : le volume de l'eau disponible pour l'arrosage, le nombre des palmiers et le chiffre de la population, qui est aujourd'hui de 13.000 habitants.

Que nous forions des puits artésiens dans le désert, rien n'est plus connu, puisque voilà plus de trente ans que nous avons commencé. Le nom de M. Jus, qui a dirigé pendant très longtemps l'atelier de forage, n'est ignoré d'aucune des personnes qui ont visité l'Algérie, et l'on a souvent décrit l'étonnement joyeux des indigènes à la vue des sources grosses comme des ruisseaux que nous faisons jaillir en quelques mois. Ce qui est nouveau, c'est que la culture du palmier ait séduit des Français, qui substituent aux

routines indigènes l'esprit méthodique et novateur des races européennes ; c'est surtout que l'on ne se contente plus de restaurer et d'élargir les oasis anciennes, mais que l'on en crée de nouvelles en des endroits de toute éternité stériles.

Voici un coin de la plaine saharienne de la nudité la plus désolée ; on suppose qu'il est situé au-dessus de la nappe artésienne. On y amène un instrument pareil à celui que vous avez vu derrière le palais, on creuse, on creuse jusqu'à ce que la nappe soit atteinte : alors l'eau jaillit et aussitôt ce coin désolé se couvre de verdure. C'est une vraie conquête sur le néant et, si jamais le mot *création* est à sa place, c'est bien ici. De ce qui n'était rien, une terre aussi inutile que les surfaces gelées du pôle, on fait un champ capable de nourrir des hommes.

*
* *

Les premiers colons français de l'Oued-Rirh sont pour la plupart des explorateurs. Il fallait des esprits aventureux pour cette hardiesse lointaine. Après avoir rôdé quelque temps sur la lisière de ce dangereux Sahara central où beaucoup d'Européens sont déjà entrés, mais d'où aucun n'est encore revenu vivant, ils s'y sont fixés comme pour rester en face du mystère qui les avait attirés tout d'abord.

Nos deux sociétés de géographie parisiennes ont, du reste, toujours considéré leur œuvre comme étant d'intérêt général et ont décerné des récompenses à plusieurs d'entre eux.

Les premiers ont été MM. Fau et Foureau, qui ont commencé à acquérir des palmiers en 1879 et qui ont créé en 1881 l'oasis nouvelle de Ghriah-Saïah. M. Foureau vient de publier une grande et très complète carte de la partie du désert comprise entre le M'zab et In-Salah, région à la connaissance de laquelle ses propres itinéraires ont très honorablement contribué. Puis sont venus après eux, M. de Courcival, ancien officier de l'armée d'Afrique que les hasards de la vie militaire avaient conduit dans l'Oued-Rirh, et M. Rolland ¹, un jeune ingénieur des mines, amené au désert par l'expédition de M. Choisy à El-Goleah dont il était membre. M. Rolland, par une série de publications et de conférences, a tout particulièrement contribué à attirer l'attention publique sur ces curieuses entreprises.

D'autres Français ont encore imité ces exemples. Finalement, toutes ces tentatives isolées se sont groupées et fondues dans les deux compagnies dont je citais les noms en commençant.

Elles sont à peu près d'égale importance, l'une et l'autre disposant à l'heure actuelle d'environ 60.000 palmiers.

La Compagnie de l'Oued-Rirh possède en propre un atelier de forage avec lequel elle en a exécuté treize jusqu'ici.

La société de Batna et du Sud-Algérien s'adresse à l'atelier de sondage militaire, dont elle paye les services suivant le tarif établi pour les indigènes. Elle a fait creuser jusqu'ici huit puits nouveaux ; elle a créé les trois oasis nouvelles d'Omir, de Sidi-Yahia et d'Ayata, et elle s'est distinguée par le nombre extraordinaire de palmiers qu'elle a fait planter : plus de 50.000.

*
* *

Sans un peu d'illusion, la volonté n'aurait point de ressort et on n'entreprendrait rien. En matière coloniale, notamment, on espère toujours recommencer la Californie. L'expérience fournit maintenant sur les rendements de la culture du palmier des

¹ Georges Rolland : fondateur de la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien ([SAISA](#)).

données certaines qui ne sont pas exactement celles sur lesquelles on tablait à l'origine. Il ne faudra point chercher dans cette culture des chances d'enrichissement subit, mais il semble qu'elle doive être assez rémunératrice pour compenser, et l'éloignement, et les conditions particulières du climat. Elle paie, comme disent les Américains, et cela ouvre au Sahara des perspectives d'avenir sur lesquelles j'insisterai tout à l'heure.

Les frais de première installation sont lourds. Il faut acheter le terrain aux indigènes, car l'État n'a point de concessions gratuites à donner dans cette région, creuser les puits jaillissants qui lui donneront la vie, établir des drains pour l'évacuation des eaux d'arrosage qui compromettraient l'existence des palmiers en croupissant sous leurs racines, planter les palmiers, tracer les rigoles de distribution qui amèneront l'eau à chaque pied, bâtir un bordj où on logera le personnel et où les dattes achèveront de mûrir dans des magasins spéciaux.

Nos premiers colons croyaient que le palmier commence à produire vers la sixième année. Il donne, en effet, des fruits, mais ces fruits sont trop petits pour être livrés au commerce. Il n'est vraiment en plein rapport que vers dix ou douze ans.

Une plantation de palmiers est donc essentiellement une entreprise de longue haleine et qui exige des capitaux considérables. Seulement, une fois ces dépenses faites et cette période improductive passée, le palmier fournit pendant cinquante ou soixante ans, presque sans frais nouveaux, des récoltes d'une régularité assurée, car il n'est sujet à aucune maladie. Les soins qu'il exige sont peu coûteux. Comme il est dioïque, c'est-à-dire comme les fleurs mâles ne poussent pas sur les mêmes pieds que les fleurs femelles, il faut avoir recours à la fécondation artificielle. Au mois d'avril, des ouvriers grimpent aux arbres et secouent le pollen des fleurs mâles sur les fleurs femelles. Vers novembre on cueille les dattes. Tout le long de l'année, on arrose. Et c'est à peu près tout le travail qu'exige le palmier.

Nos colons ne sont point d'accord encore sur le produit net annuel d'un pied de palmier en plein rapport. Au début, on espérait qu'il serait de 10 francs. Il a fallu en rabattre. Aujourd'hui, les uns l'estiment en moyenne à 5 francs, et les autres à 3 fr. 50 seulement. En pareil cas, c'est à l'évaluation la plus modérée qu'il convient de se tenir. Le nombre des palmiers étant de 200 à l'hectare, le revenu net d'un hectare d'oasis en plein rapport serait donc de 700 francs par an.

À l'ombre des palmiers se pratiquent des cultures diverses qui relèvent du jardinage plutôt que de l'agriculture. Aucune d'elles, jusqu'ici, n'a paru propre à une exploitation industrielle. La datte est l'unique objet d'exportation du désert.

*
* *

Si l'on veut se donner l'innocent plaisir de présager l'avenir réservé à la culture du palmier par les Européens, on s'aperçoit qu'il y a dans le problème deux inconnues à résoudre.

Une augmentation dans la production des dattes serait-elle soutenue par une augmentation dans la consommation ?

Trouvera-t-on dans le Sahara beaucoup de terrains propres à la création de nouvelles oasis ?

Pour la première question, la réponse n'est pas douteuse. La consommation croît dès maintenant plus rapidement que la production : on s'en aperçoit au mouvement ascendant des prix dans les oasis. La datte est une nouvelle venue sur la table du monde civilisé, et dans certains pays, en Italie et en Amérique surtout, elle commence à prendre très régulièrement place parmi les desserts ordinaires. En France, nous en semblons prendre le goût moins vite, bien que le principal marché de ce fruit soit Marseille, où le port de Philippeville en expédie à lui seul, des maintenant, 1.600.000 kilos par an.

Pour la seconde question, la réponse ne paraît pas douteuse non plus. Déjà, autour de Ouargla, on s'est mis à imiter ce qui a été fait dans l'Oued-Rirh. Une douzaine de puits jaillissants ont été creusés sous la direction d'un de nos officiers, M. Lechâtelier. Nul doute que ces exemples ne puissent être suivis sur un grand nombre de points du Sahara. A Temassarion, minuscule oasis en pays touareg, visité par Louis Say et par la première expédition Flatters, il existe dès maintenant un puits artésien, indice d'une nappe artésienne dont nos sondages ramèneraient l'eau sur le sol.

Dans la fameuse commission du Transsaharien où se sont agités tant de rêves chimériques, des orateurs parlaient constamment de créer des lignes d'oasis continues de l'Algérie au Soudan, et l'on montrait les caravanes, en proie aujourd'hui à la soif dans les étendues stériles du désert, voyageant désormais à l'ombre des palmiers. En présence de ce que nos compatriotes accomplissent dans l'Oued-Rirh, on se prend à douter maintenant que ces rêves soient tout à fait des chimères. A considérer le projet à notre point de vue pratique, le Sahara est une erreur du créateur ; quel miracle de l'industrie humaine si elle corrigeait cette erreur, ne fût-ce que partiellement ! Et voyez comme les plus grandes choses peuvent tenir à de petites causes : il suffira peut-être pour cela que le dessert de dattes devienne à la mode. On mangera beaucoup de dattes ; pour manger beaucoup de dattes, on plantera beaucoup de palmiers ; pour planter beaucoup de palmiers, on recherchera tous les terrains où ils peuvent croître, et le Sahara deviendra verdoyant.

Nous ne verrons pas cette transformation ; mais, si jamais elle s'opère, vous aurez, du moins, pu en voir le point de départ à l'Exposition de 1889.

S.A., 1891

Compagnie de l'Oued Rirh Modification aux statuts (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 janv. 1892, p. 3)

Les actionnaires de la Compagnie de Biskra et de l'Oued Rirh, société anonyme au capital de 600.000 francs, se sont réunis au nouveau siège de la société, à Paris, rue Saint-Lazare, 62, en assemblée générale extraordinaire le 12 décembre 1891.

Du procès-verbal, il résulte ce qui suit :

Le capital social de la Compagnie de Biskra et de l'Oued Rirh, qui avait été porté de six cent mille francs à deux millions de francs par une augmentation de quatorze cent mille francs aux termes des résolutions adoptées par l'assemblée générale en sa réunion du 16 juillet 1891, est demeuré fixé à 900.000 fr.

L'augmentation de 1.400.000 fr. précédemment votée a donc été réduite à 300.000 fr., mais le surplus de cette augmentation pourra être réalisé ultérieurement par simple décision du conseil d'administration en une ou plusieurs fois par fractionnement de cent mille francs au moins. L'augmentation de 300.000 fr. décidée dès maintenant a été divisée en six cents actions de cinq cents francs chacune. Le fonds social est fixé par ce fait à 900.000 francs et divisé en dix-huit cents actions de cinq cents francs chacune.

Compagnie de Biskra et l'Oued-Rirh (*Paris-Capital*, 3 février 1892)

Les actionnaires de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh, société anonyme au capital de 600.000 francs, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 12 décembre 1891.

Du procès-verbal, il résulte ce qui suit :

Le capital social de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh, qui avait été porté de 600.000 francs à 2 millions de francs par une augmentation de 1.400.000 francs aux termes des résolutions adoptées par l'assemblée générale en sa réunion du 16 juillet 1891, est demeuré fixé à 900.000 fr.

L'augmentation de 1.400.000 fr. précédemment votée a donc été réduite à 300.000 fr., en 600 actions de 500 francs chacune, mais le surplus de cette augmentation pourra être réalisé ultérieurement par simple décision du conseil d'administration en une ou plusieurs fois par fractionnement de cent mille francs au moins.

Compagnie de Biskra et l'Oued-Rirh (*Paris-Capital*, 8 août 1894)

Les actionnaires de la Compagnie de Biskra et l'Oued-Rirh se sont réunis le 31 juillet en assemblée générale ordinaire.

Après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires, ils ont à l'unanimité approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 mars dernier, tels qu'ils leur étaient présentés.

Le compte de profits et pertes fait ressortir un excédent des recettes sur les dépenses de 21.992 fr. 69, alors que l'année dernière, cet excédent n'était que de 13.000 fr. environ.

La vente des dattes, qui a commencé seulement l'année dernière, les palmiers qui les produisent ayant besoin de quatorze ans pour entrer en rapport, a plus que doublé cette année.

En outre, l'établissement thermal créé par la Compagnie et ouvert seulement depuis le 1^{er} février, a donné des résultats satisfaisants qui se feront sentir vraisemblablement dans les exercices qui vont suivre.

Deux administrateurs étaient à l'expiration de leur mandat, MM. Mittenhoff et Weiss [*sic* : Philippe Weiss ²]; ils ont été réélus à l'unanimité.

MM. Léon Teisserenc de Bort et Chauvelot ³ ont été désignés à nouveau comme commissaires des comptes pour l'exercice en cours.

INFORMATIONS ET COMMUNICATION Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh (*Paris-Capital*, 16 janvier 1895)

Les actionnaires de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh se sont réunis le 15 décembre, au siège social, en assemblée générale extraordinaire.

Cette réunion avait pour objet de sanctionner certaines mesures d'ordre intérieur prises par l'administration de la Société;

Après avoir entendu les explications fournies par le conseil, l'assemblée a adopté, à l'unanimité, toutes propositions à l'ordre du jour.

Signalons, à propos de la Compagnie de l'Oued-Rirh, que les établissements d'hiver créés par la Société pour les étrangers à Biskra viennent de faire leur réouverture pour la saison 1894-95 et continuent à donner des résultats satisfaisants.

Transfèrement du siège social Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh (*Cote de la Bourse et de la banque*, 10 septembre 1896)

² Philippe Weiss : administrateur-directeur du Grand Hôtel à Paris, impliqué dans de nombreuses affaires : commanditaire d'Albert Rigouleau & Cie, banquier à Paris (1881), administrateur de la Cie générale de travaux d'éclairage et de force (Anciens Éts Clémançon)(1892), membre du conseil de surveillance d'Eugène Larcher et Cie (Théâtre des Bouffes parisiens), administrateur de la Société industrielle du liège et de la Bouchonnerie parisienne (1897-1899), des Procédés J.-J. Heilmann (locomotives électriques), de la Cie des voitures du Grand Hôtel et des Mines de Pallières et La Gravoulière (1899), de la Société Nouvelle d'Éditions musicales (ancien fonds Paul Dupont) (1901), de la Cie roumaine du chemin de fer Buzan-Nehoiasu (1909)...

³ Alfred Chauvelot : futur administrateur délégué de la société. Avocat, directeur de compagnies d'assurances (la Garantie agricole, la Cérés), administrateur des Mines de la Sieff (Westphalie)(1888), du Raffinage des huiles minérales d'Italie, Clère et Cie (1891), liquidateur des la Compagnie générale de l'Orénoque (1891), administrateur des Phosphates du Chéloff (1892) et de la Société franco-algérienne d'épargne agricole (qui rachète en 1898 la Société viticole de Réioua)... Avis de décès : *Le Figaro*, 8 février 1913.

Aux termes d'une délibération en date à Paris du 16 mai 1896, le conseil d'administration de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh, dont le siège social était à Paris 62, rue Saint-Lazare, a décidé de transférer ledit siège social à Paris, 10, rue Blanche.

Le comptant en banque
Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(Cote de la Bourse et de la banque, 16 avril 1897)

Le bon hypothécaire 5 % de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh se négocie à 575 fr. Quelques renseignements sur cette société, dont les obligations sont déjà inscrites à la Cote officielle, ne seront pas inutiles au moment où les bons hypothécaires 5 % font leur apparition sur notre marché en banque : La Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh a été fondée en 1887.

Son fonds social est fixé à 900.000 francs divisé en 18.000 actions de 500 fr.

Elle a pour objet : 1° l'exploitation de son domaine en Algérie ; 2° les forages artésiens ; 3° l'exploitation de l'établissement thermal de Biskra et de ses annexes ; 4° toutes opérations agricoles, industrielles, minières, financières, commerciales ou autres concernant la colonisation dans tous pays et plus particulièrement en Afrique.

Le siège social est à Paris, 10, rue Blanche, où l'on peut se procurer le compte rendu de la dernière assemblée générale tenue le 18 juillet 1896. Ce rapport, présenté à cette assemblée, se divise en deux parties. Dans la première partie, il est question du forage de plusieurs puits artésiens et du programme que s'est imposé la Compagnie pour étudier son système d'irrigation de façon à pouvoir arroser tous les palmiers de son domaine de Foughala. La deuxième partie a trait à la station hivernale et thermale de 1895-1896. Le rapport fait connaître l'état actuel des travaux entrepris à l'établissement de bains (Hammam-Salahine). Le bilan accuse un bénéfice de 55.775 fr. 25. Les actionnaires ont ratifié les décisions prises par le conseil d'administration de créer une émission de bons 5 % garantis par une hypothèque prise sur les terrains et immeubles faisant l'objet de la concession.

BISKRA ET L'OUED-RIRH
(*La Dépêche coloniale*, 22 avril 1897)

Si l'Égypte a Le Caire, que la mode et les facilités de communications tendent à faire préférer à la côte d'Azur par les nobles lords qui fuient les tristes brumes de la Tamise ; si l'Espagne a les îles Canaries, qui voient d'année en année s'augmenter le nombre de leurs visiteurs, l'Algérie a-Biskra.

Nulle station hivernale pour sa beauté, pour la salubrité de son climat, pour les commodités de la vie, pour le confort actuel qu'elle offre aux hivernants ne saurait être supérieure à la « Reine des Zibans ».

Biskra est au seuil du désert : c'est une sensation étrange pour le touriste descendant de wagon, que celle de trouver cette oasis bénie, la dernière halte du monde civilisé, après laquelle s'étend, désolée, la plaine de sable brûlante du grand Sahara : le pays de la soif et du silence.

La Compagnie de l'Oued-Rirh est la véritable fondatrice de Biskra moderne. La première condition pour faire naître sur le sol africain la civilisation est de le fertiliser : l'eau seule permet de le féconder. L'eau est le grand élément de vie, et les Romains, ces maîtres en l'art de coloniser, l'avaient si bien compris, que, dans les provinces conquises par leurs armées, leur premier soin était d'instaurer ces grands travaux d'irrigation dont les vestiges attestent encore l'imposante grandeur.

On ne saurait compter sur les cours d'eau dans le Sahara ; mais la nappe souterraine que l'on peut faire jaillir à la surface du sol supplée à ce défaut de fleuves et de rivières.

On verra plus loin l'origine de ces bienfaisantes entreprises du forage de puits artésiens qui ont fait surgir dans le lit sablonneux de l'Oued-Rirh ces luxuriantes plantations tropicales qui forment le plus saisissant contraste avec l'immense plaine déserte qui les entoure.

Comme le rappelle fort justement la *Science française*, le journal de notre éminent confrère du *Figaro* et du *Petit Journal*, M. Émile Gautier, ce sont MM. Fan et Foureau qui ont eu l'honneur de donner l'essor à la colonisation en creusant là les premiers puits (en dehors des forages militaires) qui devaient transformer cette région stérile en l'une des plus heureuses du monde.

Depuis, leur entreprise a pris une extension considérable qui grandira encore.

Les destinées futures de Biskra étaient virtuellement fixées du jour où furent créées ces verdoyantes oasis qui s'étendent aujourd'hui en un long chapelet jusqu'à Tougourt et dans les Zibans, où, en quelques mois, cinq nouveaux puits débitant chacun de 500 à 900 litres à la minute viennent d'être forés par la Compagnie.

Les thermes d'Hammam Salahin allaient pouvoir être exploités pour le plus grand bien des malades, la construction d'un casino, d'un grand hôtel moderne, de villas s'imposait ; des tramways devaient être établis, et un parc où les hivernants iraient distraire leur villégiature en écoutant les fantaisies de la musique militaire ou de la fanfare saharienne devait être aménagé. C'est la création d'une véritable cité moderne pourvue de tous les plaisirs, de toutes les installations nécessaires pour vivre confortablement que la Compagnie allait être peu à peu amenée à entreprendre. Par les travaux qu'elle a déjà exécutés et le succès croissant qu'elle a rencontré dans la belle entreprise dont nous voulons faire connaître les heureuses conséquences financières, on peut se faire une idée de ce que sera son œuvre, lorsque, dans un avenir prochain, elle l'aura définitivement accomplie.

L'OUED-RIRH

Quand on débouche au sud des massifs montagneux de l'Aurès, qui forment la bordure méridionale de la province de Constantine, on trouve, à vingt-cinq lieues

environ de Biskra, une sorte de gouttière entaillée dans un plateau de grès et de marnes, limitée par deux lignes de falaises qui courent parallèlement du nord au sud à 20 kilomètres à peu près l'une de l'autre, sur une longueur de 130 kilomètres : c'est la vallée de l'Oued-Rirh, un des centres d'oasis les plus importants du Sahara algérien.

Cette région, dont la ville principale est Tougourt, est peuplée de Rouara, race sédentaire, travailleuse et fidèle à la France.

En développant, dans l'Oued-Rirh, une production agricole nouvelle nécessitant un surcroît de travail dont les habitants ont pris une large part avec les profits qu'elle comporte, les colons français, en même temps qu'ils créaient pour eux d'importants établissements d'industrie rurale en plein Sahara, accomplissaient l'œuvre politique la plus difficile de toute entreprise coloniale : ils attachaient au peuple conquérant les populations conquises par les liens étroits et solides de l'intérêt matériel.

La vallée de l'Oued-Rirh, étroite et longue, a été souvent comparée à l'Égypte qu'elle rappelle un peu par sa configuration et sa situation géographique autant que par sa fertilité ; on a dit que c'était une petite Égypte avec un Nil souterrain.

Ses eaux, courant sous les sables, on les a fait jaillir en si grande abondance au moyen de puits artésiens, que ces sources d'irrigation sort au nombre de 506, débitant ensemble 250.000 litres d'eau par minute, le dixième environ du débit de la Seine !

Grâce à l'accroissement graduel des irrigations, les oasis indigènes sort peu à peu redevenues fertiles. En outre, sur plusieurs points de la vallée, de grandes oasis ont été artificiellement créées par la perforation de puits dont les eaux jaillissantes ont fertilisé le désert aride et doublé ainsi l'étendue des terres cultivées.

Aujourd'hui, l'Oued-Rirh compte 43 oasis avec plus de 550.000 palmiers en plein rapport, dont 150.000 palmiers de un à sept ans et environ 100.000 arbres fruitiers. La production annuelle représente, rien que pour les dattes, une valeur de 2.500.000 fr., en prenant 0 25 c. comme prix moyen sur place d'un kilogramme des diverses dattes ⁴.

Quant à la valeur représentée actuellement par l'ensemble des oasis de l'Oued-Rirh, jardins, puits artésiens, maisons, elle peut être évaluée à plus de cent millions, et si on la compare à ce qu'elle était en 1856 avant les sondages, on trouve qu'en une trentaine d'années, elle a quintuplé. Comme conséquence de cette production agricole augmentant la richesse et exigeant une plus grande somme de main-d'œuvre locale, la population indigène, dans le même espace de temps, a plus que doublé.

On conçoit que de tels travaux aient exigé et exigent encore des capitaux plus importants que ceux qu'une seule personnalité peut généralement placer dans une entreprise qui, comme celle des plantations de nattiers, ne donne guère de revenus avant dix ans.

Ce sont les explorateurs Fau et Foureau qui, les premiers, ont créé des oasis artificielles dans le désert et fondé en 1878 la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh qui possède aujourd'hui 70.000 palmiers-dattiers actuellement estimés eu moyenne à 20 francs l'arbre. Chaque année, les revenus de ces plantations augmentent de plusieurs milliers de francs, et la valeur des palmiers augmentera dans la même proportion.

Les dattes forment avec le couscous, les deux bases principales de l'alimentation des indigènes aussi bien dans le Nord de l'Algérie que dans le Sud. C'est une denrée aussi nécessaire et d'une vente aussi facile en Afrique que la pomme de terre peut l'être en France ou le riz dans l'Extrême-Orient.

Il n'y a pas d'entreprises agricoles plus productives et moins aléatoires, car le palmier n'a pas de phylloxéra, et s'il met près de dix ans à produire, il vit et il rapporte pendant plus de cent ans. Il ne lui faut pour cela que du soleil sur son panache et de l'eau autour de ses racines.

⁴ La datte se vend à raison de 2 fr. 50 le kg à Paris.

En plus des fruits qu'il porte, il donne encore de l'ombre sous laquelle on peut faire diverses cultures qui seraient impossibles sans cet abri tutélaire avec le brûlant soleil de l'Afrique.

Le palmier-dattier est donc le père de l'agriculture saharienne. Non seulement il est, dans le désert africain, le roi du règne végétal par sa taille, sa longévité, la nature et la variété de ses produits ; mais encore on peut dire, que sans l'ombre qu'il donne, aucune culture ne serait possible.

Les plantations de dattiers occupent donc le premier rang dans les entreprises agricoles de l'Oued-Rirh ; c'est par elles que l'on commence d'abord l'exploitation et c'est à elles qu'on donne toujours le plus de soins, attendu que la culture du dattier est la base même de toute entreprise agricole au Sahara.

Les deux conditions essentielles de cette culture sont la chaleur et une irrigation constante. La chaleur, le soleil d'Afrique la procure. Quant à l'eau, c'est en allant la chercher dans le sous-sol, par le forage de puits artésiens, que l'on a fait, dans l'Oued-Rirh, les miracles dont il est parlé plus haut. La baguette magique, dans le Sud algérien, c'est la sonde artésienne.

La Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh a été la première entreprise particulière qui ait fait des puits artésiens dans l'Oued-Rirh et dans les Zibans. Elle possède le plus puissant matériel de sondage qui existe actuellement en Algérie. Elle a creusé pour son compte ⁵ et pour celui des indigènes de nombreux puits artésiens dont quelques-uns donnent jusqu'à 4.000 litres d'eau à la minute.

C'est cette opération préliminaire, commencée voici bientôt vingt ans, qui lui a permis de créer ses magnifiques propriétés agricoles dont le produit principal est naturellement la datte.

Pour permettre au palmier de conserver la chaleur nécessaire, la nature l'a entouré d'une série d'enveloppes textiles tenant aux pédoncules; c'est le *lif* qui, devenant inutile lorsque l'arbre est parvenu à son complet développement, tombe de lui-même. Le *lif*, substance imperméable, est employé à la confection de gros cordages et de couffins, qui servent à transporter les fardeaux, la terre, et la récolte des dattes. La racine et la feuille du palmier fournissent des filaments très fins pouvant servir à la fabrication de cordeles de luxe, de pâte à papier et même d'étoffes grossières.

Les feuilles du cœur sort employées à faire des chasse-mouches, des éventails, des plateaux, des vases imperméables, des chapeaux, etc.

Les tiges donnent également des filaments que l'on utilise pour la tannerie et la sparterie. Les grosses branches forment des lattes qui servent à retenir l'enduit des plafonds. Enfin, le tronc du vieux palmier fournit pour la construction des poutres, des solives, des madriers d'une extrême solidité.

La cellulose qui retient les divers filaments de l'arbre donne, au moyen d'une préparation spéciale, une résine sucrée et très astringente, sorte de tanin.

Les étamines fraîches ou sèches du dattier servent à confectionner une tisane reconnue excellente dans le traitement des bronchites.

Les noyaux provenant de la distillation, torréfiés donnent une poudre assez semblable à celle du café qui, prise en infusion, arrête les diarrhées.

Enfin, le miel et le sirop de dattes trouvent en pharmacie de nombreuses applications.

La datte, on le voit, est à la fois la pomme de terre et la betterave du Sahara ; elle possède les propriétés alimentaires réunies de l'une et de l'autre, à quantité supérieure et sous un volume infiniment plus petit.

Quant aux cultures accessoires auxquelles on se livre dans les plantations de l'Oued-Rirh entre les troncs de palmiers, il faut placer au rang des plus rémunérateurs le henné et la garance.

⁵ La Compagnie est propriétaire de 19 puits.

Il faut citer aussi le lin, le tabac, le coton longue soie que les femmes indigènes mélangent à la laine et qui deviendra un précieux article d'exportation lorsque, prochainement, le chemin de fer de Biskra étant prolongé vers le Sud et fournissant un moyen de transport économique, les habitants de l'Oued-Rirh pourront entreprendre en grand la culture du coton qui, les essais l'ont prouvé, ne le cède en rien, ni pour la blancheur ni pour la qualité aux cotons américains.

Parmi les plantes fourragères, on cultive avec succès la luzerne.

Les céréales tiennent une place importantes dans les cultures *intercalaires*. On obtient ainsi l'orge, le blé, le millet, le maïs et le sorgho.

Tous les légumes et salades y viennent également bien.

Plusieurs variétés d'arbres fruitiers, cultivés d'abord à titre d'essai, ont donné de très beaux résultats, le figuier, l'abricotier, la vigne, etc.

C'est dans cette vaste contrée de l'Oued-Rirh que la Compagnie de Biskra a créé des centres de colonisation dont le succès fait aujourd'hui l'admiration de tous.

MM. Fau et Foureau achetèrent du Domaine de l'État les terres qui leur parurent les plus convenables aux essais projetés et se mirent courageusement à planter des espaces incultes qu'on croyait alors voués à un abandon éternel, créant ainsi la première oasis française.

La Compagnie, ne voulant pas accaparer le matériel de sondage appartenant à la commune, se mit immédiatement en mesure de forer ses puits elle-même. L'outillage dont elle est propriétaire est le plus puissant qui existe en Algérie.

Les domaines de la Compagnie dans l'Oued-Rirh et dans les Zibans sont aujourd'hui considérables, ils comprennent plus de 1.500 hectares.

Le siège de l'exploitation est à Biskra, « la reine du désert », à l'entrée de la vallée de l'Oued-Rirh.

BISKRA

Cannes et Nice ont dû leur fortune à leur situation exceptionnelle qui les abrite contre les âpretés du mistral. Mieux que ces villes si renommées, Biskra est abritée ; elle a, sur ses rivales, de multiples avantages dont le principal est la régularité et la sécheresse de la température. Il ne manque à Biskra que la consécration de la mode.

La ville se développe autour de la citadelle ; la gravure a popularisé ses rues arabes qui ont conservé toute la saveur originale de cet exotisme oriental cher aux peintres et aux poètes, ses constructions mauresques, ses maisons pittoresques et son marché surtout, qui fait encore la plus grande surprise du voyageur émerveillé.

Le marché est la merveille de Biskra. Là se rencontrent le Kabyle et le Juif, le nègre amené des profondeurs du Soudan par quelque caravane de Touareg, le Biskri et aussi le grave touriste anglais avec une bande de misses qu'il promène à travers le monde. Ici, c'est un groupe d'Arabes qui discute avec animation, plus loin, des vendeurs de sauterelles grillées et partout des marchands de dattes succulentes.

Sous les arcades, les boutiques des marchands de café, les magasins indigènes aux étalages remplis de ces étoffes bariolées aux tons violents que convoitent les femmes arabes.

Et le soir, cependant qu'aux rayons de la lune sereine qui jette sa pâle clarté sur l'immense solitude du désert, s'illumine la blanche mosquée, symbole de l'Orient. dominant les hautes têtes des palmiers, les derboukas et les tambours commencent à résonner dans la rue des Almées⁶. C'est l'heure des danses et des fêtes des brunes filles de la tribu de Naïl, aux lèvres rouges comme les grenades, aux yeux de feu.

C'est le tableau de la vie arabe qui s'offre chaque jour, et qui le vit une fois ne saurait l'oublier, tant est profonde l'impression qu'il laisse, même sur le boulevardier le plus blasé.

⁶ Almées : danseuses orientales.

Biskra compte une population de 10.000 habitants indigènes et européens ; les hivernants et les touristes qui, chaque année, passent où séjournent dans la ville, sont au nombre de plus de 8.000 ⁷.

LA VILLE MODERNE

Mais ceci peut intéresser le touriste qui passe, le viveur à la recherche de sensations inédites ; le convalescent qui vient réparer ses forces au chaud soleil du Sud ne saurait s'en contenter.

Biskra offre à ceux-ci comme à ceux-là son superbe casino, les Thermes, son admirable parc et ses nombreux hôtels. La vie moderne a ses exigences et l'idéal du Parisien comme de l'Anglais, malade ou bien portant, est de trouver, dans les pays qu'il visite, à la fois l'attrait de l'inconnu, de l'étrange ou du pittoresque, et les commodités de sa maison ou de son home. Il est très romantique de déplorer l'installation au sommet du Rhigi d'un hôtel muni de la lumière électrique, du téléphone, mais il est certain que la montagne suisse n'a vu dater sa célébrité que du jour où son ascension a été rendue facile par le chemin de fer.



Salle du restaurant du casino

LE CERCLE DES ÉTRANGERS

Le cercle des Etrangers ou Casino de Dar-Diaf, construit par la Compagnie de Biskra, peut rivaliser avec les établissements de même nature les mieux conçus et les plus luxueusement aménagés des grandes stations cosmopolites de l'Europe.

Les vues que nous reproduisons du casino de Biskra montrent le vaste plan, du plus pur style mauresque, selon lequel il a été édifié. Mais, à l'encontre de certains de ses rivaux, celui-ci n'a pas sacrifié l'intérieur à l'extérieur, le bien-être à la seule décoration. Ses aménagements sort de tous points parfaits, ses salles de restaurant, de spectacle, de lecture, ses salons de jeux et de conversation confortablement meublés en font un établissement hors de pair qui peut sans désavantage soutenir la comparaison avec les *Kursaal* les plus réputés des stations européennes.

⁷ La ville d'Ajaccio, autour de laquelle on a fait un certain bruit en ces derniers temps, compte à peine une moyenne de 400 hivernants.

La salle des jeux, où baccarat et petits chevaux font merveille, a retenu longtemps bien des étrangers qui ne devaient s'arrêter que quelques instants à Biskra.

LE PARC

C'est dans le parc de Béni Mora — magnifique propriété de 150 hectares, appartenant à la Compagnie de Biskra, et qui représente aujourd'hui une valeur considérable, — que cette Société se propose de construire des villas où les familles désireuses de ne pas mener la vie d'hôtel pourront vivre isolées et à des prix modérés. Une partie de ce parc, véritable oasis, qui servait autrefois de jardin d'essai, est complantée d'arbres rares ; on y trouve tous les spécimens de la flore tropicale.

Un magnifique hippodrome a été établi dans cette propriété ; c'est là que se donnent les plus belles et les plus originales courses d'Algérie qui attirent de tous les points du littoral une foule de curieux, qu'on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes.

THERMES

Ce ne sont pas seulement ces distractions et ces agréments que l'étranger va trouver à Biskra. À côté de l'agréable, il y trouvera l'utile. Les eaux sulfureuses de l'établissement de Hammam Salahin (fontaine d'eau chaude), relié au casino et à la ville par le tramway de la Compagnie (6 kilomètres), sous forme de bains, douches, frictions, inhalations, etc., seront le précieux remède qu'emploieront ceux qui ne seront pas accourus dans la « Reine des Zibans » sous le seul prétexte de goûter un délicieux repos sous ses verts palmiers. La vertu de ces eaux, qui jaillissent du flanc des derniers contreforts de l'Aurès à une température de 46°, était déjà connue des Romains ; mais c'est seulement en 1861 qu'elles furent soumises aux analyses sévères des docteurs et chimistes Ville, Lahuche, Morin, Pagère, Muller, Daudrieu, Diquemare, etc.

Analyses des eaux de la fontaine chaude de Biskra dite « Hammam-Salahin » par M. Morin en 1865.

Degré sulfhydrométrique	4°880
Soufre correspondant	0.006-154
Hydrogène sulfuré correspondant	0.006-538
(Le soufre existe dans l'eau à l'état de sulfure de sodium).	
Carbonate de chaux	0 gr. 369
Carbonate de magnésie	0 gr. 001
Sulfate de chaux	0 gr. 857
Sulfate de magnésie	0 gr. 138
Sulfate de soude	0 gr. 230
Chlorure de sodium	0 gr. 464
Sulfure de podium	0 gr. 015
Silicate de soude	0 gr. 083
	9 gr. 247

La réaction de cette eaux est faiblement alcaline.

Le débit de la source est de 22 litres par seconde soit 2.000.000 de litres par 24 heures.

Par M. Muller en avril 1889 :

Densité à 18° 4 1.0057

Composition par litre à la température de 18°

Principes fixes :

Sulfate de potassium 0 gr. 2219

Sulfate de podium 1 gr. 0161

Chlorure de podium	6 gr. 2046
Bromure de podium	0 gr. 0067
Chlorure de lithium	0 gr. 0362
Sulfate de calcium	0 gr. 7743
Carbonate de calcium	0 gr. 3364
Sulfate de magnésium	0 gr. 0220
Chlorure de magnésium	0 gr. 2255
Silice soluble	0 gr. 0235
Sommes des principes fixes	0 8 gr. 8676
Résidu à 170 ^e (trouvé)	8 gr. 0066
Principes volatils :	
Ammoniaque	8 gr. 0066
Acide azoteux	0 gr. 0006
Acide nitrique	Petite quant.
Acide carbonique libre et des bicarbonates	0 gr. 1389
Oxygène libre	0 cc. 75
Gaz non absorbantes par le parogallon	15 cc. 76

Bouillie avec un excès de permanganate de potasse en liqueur alcaline, cette eau a absorbé, par litre, 0 gr. 0018 d'oxygène actif.

Le débit de la source est de 22 litres par seconde soit 2.000.000 de litres par 24 heures.

Nous n'essaierons pas de vanter leurs bienfaits dans le traitement des maladies pour lesquelles leur emploi est recommandé ; les noms des autorités médicales qui les ont expérimentées avec un constant succès dans le traitement de la tuberculose, du rhumatisme, de la scrofule, de la neurasthénie, des affections du larynx et des bronches, nous dispensent de les faire valoir ; notre appréciation n'ajouterait rien aux constatations unanimes de la Faculté.

LE GRAND-HÔTEL

Quant au Grand Hôtel, qui sera avec le Casino, le centre de réunion mondaine de la haute société de la colonie hivernale de Biskra, il va être ouvert au public dès la saison prochaine.

Déjà, Biskra possédait plusieurs établissements où le touriste était confortablement accueilli et — chose à noter — point trop exploité. Mais ces hôtels étaient loin de suffire aux besoins de la population hivernale. C'est par centaines que l'on pourrait compter les étrangers qui, pendant ces dernières saisons, ont été obligés de camper sous des tentes, voire de *coucher dans des wagons de chemins de fer*. C'est par centaines aussi que se chiffrent les riches touristes qui, renseignés par télégramme, ont dû renoncer à visiter Biskra, faute de logements acceptables pour eux. La ville pouvait offrir 500 chambres aux voyageurs, il en aurait fallu le double.

La construction de nouveaux hôtels s'imposait donc. La Compagnie en édifie un, modèle du genre ; elle en élèvera sans doute d'autres. Elle est en tous cas assurée d'avoir toujours « son plein » au Grand-Hôtel.

L'hôtel est attenant au Casino et occupe l'aile droite de l'établissement. Il est construit, comme le Casino, sur les plans de M. Ballu, architecte du gouvernement et des monuments historiques en Algérie.

L'EAU DANS LE SAHARA

Pour pouvoir exactement apprécier de quelle importance a été le forage des puits artésiens dans la région de l'Oued-Rirh pour la mise en valeur du primitif désert africain,

il est nécessaire de se faire une idée de la situation géographique du Sahara et de son système géographique et hydrographique.

Nous trouvons dans un article paru récemment dans la savante revue que dirige M. Émile Gautier, une étude approfondie de l'influence qu'a sur le régime des pluies dans cette partie de l'Afrique le double écran constitué par les chaînes de l'Atlas et de la Djurjura qui barrent la route aux vents du nord apportant les nuées aqueuses évaporées à la surface de la Méditerranée, Ces vapeurs ne peuvent franchir l'obstacle et le désert commence au pied méridional des montagnes.

La seule source d'humidité réside donc dans la rosée qui, rapidement, pénètre le sol par infiltration et dans les eaux déversées dans les sables par les torrents qui descendent des monts de l'Aurès au moment de la fonte des neiges. C'est ce qui explique l'existence de la nappe liquide séparée de la surface du sol par une épaisseur parfois considérable. De temps immémorial, les indigènes ont cherché cette eau bienfaisante : mais les procédés rudimentaires dont ils pouvaient disposer ne leur permettaient de l'atteindre que si la couche de terre à traverser n'était ni trop résistante ni trop considérable.

La colonisation française devait réaliser ce à quoi avaient tendu leurs vains efforts. En 1856, le colonel Desvaux pratiqua le premier sondage : depuis, son exemple été suivi par l'autorité militaire, et le relevé des travaux officiels exécutés dans la province de Constantine de 1857 à 1896 constate l'existence de 777 puits, formant une longueur totale de 34.111 mètres, dont 320 sont à nappe jaillissante.

Dans la région de l'Oued-Rirh qui nous intéresse plus spécialement, ce fut un vaillant explorateur, M. Laurent, qui amena au sol le courant d'eau souterrain qui, suivant une piquante expression « coule à sec ». Les travaux d'exploration furent repris en 1876 par le lieutenant de vaisseau Louis Say et par MM. Fau et Foureau.

Le large lit de sable de l'Oued-Rirh s'étend sur un parcours d'environ 150 kilomètres de Temacine au choit Mell'rir : c'est là que nos hardis compatriotes établirent leur champ d'action. Les résultats de leurs travaux furent dès la première heure estimés si satisfaisants que, bientôt, il fut décidé qu'une plus grande extension serait donnée à l'entreprise ; le succès était en effet certain. Les résultats financiers obtenus jusqu'à ce jour par la Compagnie sont en effet le sûr garant de ceux dont elle pourra bénéficier à l'avenir :

La Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh, dit notre éminent confrère, M. Émile Gautier, dans la *Science française*, aujourd'hui le plus grand producteur et exportateur de dattes sahariennes, s'est trouvée avoir fait une excellente affaire. Si bien, qu'étendant son programme, elle a été amenée à entreprendre d'importantes opérations immobilières à Biskra, station hivernale devenue à la mode, et qu'elle est en voie d'enrichir ses fondateurs et ses actionnaires. Elle n'en conserve pas moins le mérite de sa courageuse initiative, et en donnant l'exemple, elle a bien mérité de la France, dont l'influence civilisatrice se manifeste heureusement à cette occasion d'une façon tangible. Son œuvre, à la fois scientifique, patriotique et commerciale, devait donc être signalée au même titre que les travaux des savants ingénieurs et explorateurs qui ont tracé la voie à suivre, et nous considérons comme un devoir de signaler ses succès, les résultats qu'elle a obtenus et ceux plus grands encore que lui réserve l'avenir, dans notre journal où toutes les courageuses entreprises trouvent l'appui qu'elles méritent.

Et plus loin, citons les chiffres qui corroborent ces conclusions :

Les seuls puits jaillissants répandent maintenant à la surface du sol, chaque jour, quarante-six mille mètres cubes d'eau, dont aucune goutte n'est perdue pour la culture. Ces quantités sont déjà considérables, mais il est certain qu'on peut les augmenter

beaucoup par le forage de nouveaux puits sans craindre d'épuiser le réservoir d'alimentation.

L'autorité indiscutée qui s'attache aux appréciations de notre savant et populaire confrère nous dispense de tous commentaires. Il est visible que la conséquence directe du développement que la Compagnie de Biskra a donné à ses entreprises immobilières sera de transformer bientôt la ville en une des plus belles stations d'hiver, laquelle ne peut tarder de devenir à la mode.

L'ŒUVRE DE FERNAND FOUREAU

La presse a annoncé, ces jours derniers, que M. Foureau était chargé d'une mission officielle et spéciale par le gouvernement général de l'Algérie. Il a été dit que le célèbre explorateur était parti de Biskra pour le désert avec 80 chameaux et 28 méhari. Mais ce qu'on n'a pas dit, et pour cause, c'est l'objet réel de sa mission. Officiellement, M. Foureau va faire des relevés topographiques.. dans le désert ! avec 80 chameaux !! N'insistons pas ; le patriotisme nous commande d'être aussi discret que l'ont été le gouverneur général et l'explorateur.

Mais, si nous ne pouvons pas dire ce que va faire Foureau dans son actuelle mission, il nous est facile de faire connaître les résultats et les heureuses conséquences de ses explorations précédentes.

Les deux dernières ont eu le pays Tugue pour objectif ; elles datent de 1894 et 1895.

Parti de Biskra le 19 septembre 1894, le fondateur de la Compagnie de l'Oued-Rirh, chargé d'une triple mission du ministère de l'instruction publique, du gouvernement général de l'Algérie et de l'Académie des inscriptions et belles lettres, s'achemina vers le pays des Azdjer, pour ensuite diriger la mission sur le pays de Cassili et de l'Erg. Il avait avec lui 26 hommes seulement, et 90 montures. Il rentra à Tougourt le 9 juillet 1895 avec le projet de reprendre le chemin de l'intérieur du Sahara dès le printemps ; mais les circonstances l'obligèrent à attendre le mois d'avril pour se remettre en route. Heureuses circonstances pour notre vaillant explorateur, car elles lui permirent d'éviter la rencontre d'une puissante bande de pillards qui opérait à ce moment chez les Touaregs et qui lui eut assurément suscité de gros embarras, indépendamment du danger qu'elle lui eut fait courir, car cette fois, l'escorte avait dû être considérablement réduite, faute de fonds. On sait que si la générosité administrative s'exerce quelquefois, ce n'est jamais en faveur des missionnaires de la civilisation et de la science. Mais passons. Ne soyons pas plus sévère que M. Foureau qui, dans son rapport officiel ⁸, signale noblement sa précaire situation, sans la moindre amertume, en disant simplement que « s'il était pauvre comme budget, il était riche d'espérance ».

Les conclusions de ce remarquable rapport où sont notés jour par jour tous les incidents de ses deux voyages, sont que la sécurité du Sahara et des relations commerciales de la France et des tribus du Sud ne peut être assurée que par l'occupation des oasis du Touat ; occupation appelée de tous les vœux des Touaregs de l'Est qui souffrent eux-mêmes des attaques des pillards du désert, c'est-à-dire des Chambbas dissidents.

L'un des résultats effectifs de ces deux dernières missions de M. Foureau fut de permettre d'établir des liens durables d'amitié entre les Français et les Azdjer chez lesquels il fallait, tâche difficile, effacer les préventions qu'ils entretenaient contre le nom Chambba, puisque c'est à la fois celui des tribus pacifiques d'Ouargla soumises à notre domination et celui des bandits qui pillent leur pays.

⁸ Rapport des Missions Foureau. chez Challamel, rue Jacob, Paris.

Il n'est pas douteux que la mission qu'accomplit actuellement M. Foureau avec son courage et son dévouement habituels, ne soit aussi féconde en heureux résultats que l'ont été les précédentes. Tous ceux qui connaissent le sympathique administrateur de la Compagnie de Biskra en sont convaincus.

LA COMPAGNIE DE BISKRA

Société anonyme, au capital de 900.000 fr., divisé en 1.800 actions de 500 francs, entièrement libérées ; durée, 99 années ; siège social, à Paris, 10, rue Blanche.

Administration. — Conseil composé de 7 membres : M. H. Lainé, propriétaire, président ; M. Ph. Weiss, administrateur-directeur du Grand-Hôtel, vice-président ; MM. F. Fau, propriétaire ; F. Foureau, explorateur ; L. Teisserenc de Bort, A. Chauvelot, avocat, et B. Valentin-Smith, ingénieur, administrateurs ; MM. Gaston Durand et Chauveau des Roches, ingénieur, commissaires des comptes ; M. Courtaux, directeur ; M. Colombo, agent général à Biskra.

Titres. — 1.800 actions, 400 parts bénéficiaires sans valeur nominale, 2.000 obligations 3 % remboursables à 500 francs en 99 ans, et 2.000 bons hypothécaires 5 % au porteur remboursables en 30 années,

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Somme suffisante pour servir aux actions un premier dividende correspondant à 5 %.

Le surplus :

75 % aux actionnaires.

20 % aux parts bénéficiaires.

5 % au conseil d'administration.

Dividendes. — Bien que les bénéfices sociaux se soient élevés à des sommes relativement importantes, le conseil d'administration a fait adopter par les actionnaires une résolution aux termes de laquelle tous les bénéfices acquis jusqu'à ce jour ont été affectés à l'accroissement du domaine immobilier de la Société et à l'amortissement des obligations.

Cours moyens des titres. — Les actions, concentrées en quelques portefeuilles, n'ont jamais été cotées ; les rares transactions effectuées l'ont été au prix de 500 francs.

Les obligations ont été émises en 1895 à 350 francs. Leur cours actuel est de 375 francs. Elles rapportent 15 francs (cote officielle). Peu de titres flottants. La plus grande partie de l'émission a été couverte par les actionnaires.

Les Bons hypothécaires, créés en 1896, sont au nombre de 2.000, dont 500 ont été acquis par les actionnaires ; ils sont remboursables à 500 fr. en trente années, par voie de tirage au sort, et ils rapportent 25 francs, coupons payables en avril et en octobre. (cotés à la *Cote de la Bourse et de la Banque*).

Inscription de premier rang a été prise à la date du 12 août 1896, au bureau des hypothèques de Batna, au profil des porteurs des dits bons.

Le gage hypothécaire affecté à leur remboursement consiste en immeubles estimés 1.100.000 fr. par un établissement foncier. Ces immeubles et les terrains sur lesquels ils reposent ont une valeur réelle de plus de 2 millions.

RÉSUMÉ DU BILAN AU 31 MARS 1896 ⁹

ACTIF

Espèces en caisse 6.925 25

⁹ Le bilan de l'exercice 1896 ne sera connu qu'au mois de juin ; sans préciser les chiffres, on peut affirmer que tous les chapitres de recettes sont en augmentation sur l'exercice précédent.

Terrains et immeubles, thermes ¹⁰	1.838.260 80
Matériel et mobilier	38.532 60
Marchandises	27.883 70
Effets à recevoir	10.536 90
Comptes débiteurs, loyers, etc.	100.696 90
Frais de premier établissement	90.244 25
Total	2.113.081 80

PASSIF

Capital	900.000 00
Obligations (solde dû)	776.312 70
Réserves	2.113 60
Effets à payer	261.056 00
Créditeurs divers	172.011 65
Profits et pertes (solde)	1.587 85
Total	2.113.081 80

Ventilation du Bilan

Valeurs réalisables :

Espèces

Domaine immobilier (valeur réelle)	2.500.000 00
Matériel, mobilier {valeur intrinsèque}	25.000 00
Marchandises (valeur intrinsèque)	25.000 00
Effets à recevoir (valeurs intrinsèques)	100.000 00
Débiteurs (loyers pour 40 000 fr.)	75.074 75
Total des valeurs réalisables	2.113.081 80

Valeurs exigibles :

Obligations	776.312 75
Effets à payer	261.058 00
Créditeurs divers	172.011 69
Total des valeurs exigibles	1.209.382 35

La situation réelle de liquidation se présentait donc, au 31 mars 1896. avec un excédent de plus de 1.500.000 francs d'actif liquide.

Au point de vue des créanciers obligataires et hypothécaires, la situation actuelle s'établit par suite de la façon suivante :

Le total des sommes dues sur les emprunts s'élevait à 1.700.000 fr. au 31 mars 1897, leur gage spécial de garantie et de remboursement consiste :

Immeubles et terrains (valeur réelle 3.000 000) valeur de liquidation	2.500.000
---	-----------

¹⁰ Cette estimation est inexacte en ce sens que la valeur réelle actuelle des « terrains, immeubles, thermes, palmiers (70.000), etc. » est bien supérieure à celle de 1.838.260 fr. portée au bilan. Cette dernière somme ne représente, en effet, que les déboursés exacts effectués par la Société sur son domaine. La valeur des importantes plus-values acquises sur les concessions ne figure pas à l'actif du bilan. Or, le domaine social comprend, tant en concessions qu'en achats effectués depuis plus de 15 ans et à prix dérisoires :

1° 2.000 mètres de terrain à bâtir dans Biskra ville, valant au moins 20 fr. le mètre, et environ 80.000 mètres (dans le parc), d'une valeur minimum de 2 fr. 50 à 3 fr.

2° 40.000 mètres à Chegga, valant 1 fr. 50 à 2 fr. ;

3° diverses parcelles à Tamerma, Ourlana, etc., comportant ensemble plus de 200 hectares complantés de palmiers-dattiers. Au total, la Société possède par concessions, baux de 99 ans ou achats, 1.500 hectares, soit 15 millions de mètres carrés de terrain, dont la valeur ne figure dans les comptes que pour le coût exact des quelques lots acquis ; c'est-à-dire pour à peine le quart de leur valeur réelle actuelle.

Travaux à effectuer avec le produit de l'emprunt hypothécaire	1.000.000
Total	3.500.000

Soit trois millions et demi effectifs pour garantir 1.700.000 fr.

Et comme gage supplémentaire chirographaire, environ 300.000 fr.

À l'égard de la sécurité du placement, il est bien évident qu'on pourrait difficilement rencontrer une opération plus avantageuse.

On peut donc affirmer que cette entreprise est une des meilleures parmi les bonnes entreprises coloniales.

NOTICE

On a rarement occasion, lorsqu'on dissèque un bilan de majorer les chiffres de l'actif; le fait s'est produit avec la Société de Biskra, dont nous avons dû relever les évaluations budgétaires pour exposer la véritable situation active de l'entreprise. On a vu, en effet, que, contrairement aux usages, et, il faut le dire, à la bonne méthode de comptabilité, l'administration de cette Société a toujours négligé de faire état de la valeur de ses concessions et de la plus-value acquise par son important domaine urbain et rural. Sous prétexte de modestie, elle a, jusqu'à présent, volontairement négligé d'estimer un des principaux chapitres de son actif. C'est une faute, à notre avis. Une société anonyme, dont les titres peuvent changer de mains à tout instant, n'a pas le droit de procéder comme une société en noms collectifs, dont les associés sont nécessairement toujours au courant des opérations sociales. À notre sens, il est aussi illogique de diminuer l'actif que de l'augmenter ; dans les deux cas les actionnaires peuvent subir un préjudice.

Nous espérons bien que lors de la préparation de son prochain bilan, la Société en question voudra nous présenter une situation plus exacte. Elle a d'autant plus de raison de le faire qu'elle doit aujourd'hui compter avec les porteurs de ses bons hypothécaires, c'est-à-dire avec le public auquel la vente doit toujours être dite. Or, en l'espèce, la vérité est assez belle, assez flatteuse pour les administrateurs et directeur de la Société pour qu'on la fasse connaître au grand jour. Chacun y gagnera.

La Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rihr fut fondée, en 1878, par MM. Fau et Foureau. Son capital-actions est de 900.000 fr. Elle a émis pour 1 million d'obligations 3 % en 1892, et un million également de Bons hypothécaires 5 % en 1896 Ce dernier emprunt est affecté à l'achèvement des travaux en cours.

La Compagnie a entrepris avec succès le forage de puits artésiens qui ont donné lieu à la création de nombreuses oasis comportant aujourd'hui plus de 70.000 palmiers-dattiers, en pleine production pour un tiers.

L'exploitation agricole comprend actuellement 19 de ces puits à Biskra, Chegga. Mouaraier, Surlana. Djama, Mosser, Tigdidine, Tamerna, Guedina, Djedida, Side. Sliman, Zaouia, Tebesbest, Nezla, Tougourt, etc., c'est-à-dire sur tout le parcours de l'Oued-Rihr, devenu un long chapelet de verdoyantes oasis.

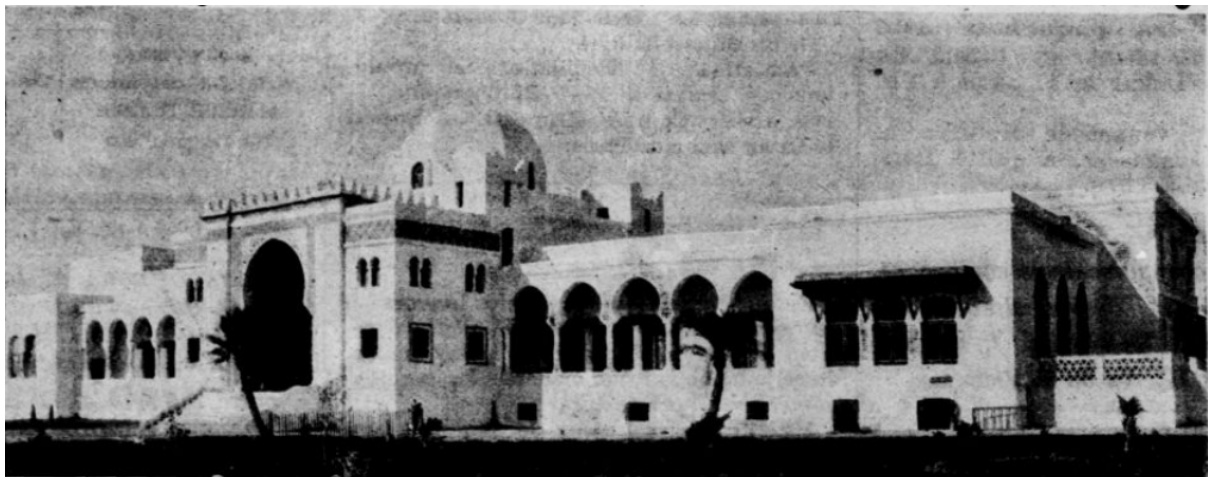
Ces oasis produisent les meilleures dattes, dont le commerce donne déjà à la Société plus de 40.000 fr. par an. Cette branche de l'exploitation commerciale produit des résultats croissants d'année en année, au fur et à mesure de l'arrivée à production des palmiers plantés annuellement. La récolte totale, lorsque tous les arbres donneront leur plein produit, c'est-à-dire dans quelques années, produira environ 90.000 fr. Les frais d'exploitation, réduits à la main-d'œuvre de fécondation et de cueillette, d'ailleurs payés en nature, représentent environ un cinquième de la recette. C'est donc, dès à présent, un bénéfice net assuré de 30.000 fr. au moins, qui s'élèvera à 70.000 fr. dans quatre ou cinq ans. Cette seule source de bénéfice garantit donc aux actionnaires un prochain revenu de 7 à 8 %.

Mais ce n'est là qu'une partie des ressources d'exploitation de la Compagnie.

Poussée par les circonstances et par la situation considérable dans le pays, elle a été amenée à créer d'importantes entreprises immobilières et industrielles dont l'avenir offre les plus riantes perspectives aux actionnaires ; nous citerons sommairement :

L'établissement thermal d'Hammam-Salahin. — À peine achevé, cet établissement, pour lequel la Compagnie vient de dépenser plus de 100.000 fr., a déjà donné des résultats inespérés dès la première année ; il comprend, outre les thermes, un restaurant, des chambres, etc., et il est desservi par le tramway de la Compagnie. On compte qu'il doit produire de 15 à 20.000 fr. de bénéfices annuels.

Casino (Dar-Daf). — Vient d'être terminé. Il avait été loué à bail à un prix progressif commençant à 20.000 fr. pour finir à 100.000. La Compagnie a demandé et obtenu (jugement de première instance) la résiliation du bail ; lorsqu'elle aura reconquis définitivement sa liberté, elle louera son casino à de meilleures conditions, si mieux elle n'aime l'exploiter elle-même. De ce chef, on peut décompter une recette annuelle moyenne de 60.000 fr.



Vue générale de Dar-Diaf (ou Cercle des étrangers de Biskra)

Tramways. — Une ligne de 13 kilomètres, dont le dernier tronçon s'achève, va être inaugurée au mois de mai. Jusqu'à ce jour, la ligne partielle de tramways a fait ses frais. Le trafic nouveau qui lui est assuré désormais par la prolongation lui assurera dès cette année un bénéfice net évalué à 15.000 fr. au moins.

Parc de Beni-Mora. — Vaste et magnifique propriété de 1.460.000 mètres (dont 500.000 mètres plantés d'arbres d'essences rares, ancien jardin d'essai, sont destinés à être promptement meubles de villas et d'hôtels), qui a une valeur vénale d'estimation de 300.000 fr. vaudra le triple de cette somme lorsque les premières constructions y auront été édifiées. Les terrains domaniaux qui avoisinent le parc ont été et sont vendus à raison de 3 et 4 fr. le mètre.

C'est en partie pour mettre ce parc en valeur en y faisant les travaux de viabilité nécessaires et en y construisant des villas à l'usage des riches étrangers hivernant à Biskra, que la Compagnie a contracté son emprunt hypothécaire.

Le parc de Beni-Mora, dans lequel s'élèvera sans doute bientôt un sanatorium modèle, est appelé à devenir une des plus importantes sources de bénéfices de la Société.

Grand Hôtel. — La Compagnie a mis en construction un Grand Hôtel, attenant au Casino, qui, bientôt achevé, complétera les installations nécessaires aux étrangers, toujours plus nombreux, qui passent, chaque année à Biskra ¹¹.

L'achèvement de cet établissement, qui sera mis en exploitation pour la saison prochaine, marquera le point culminant de la période d'organisation immobilière de la Société.

Lorsque toutes ces entreprises seront en cours régulier d'exploitation, c'est-à-dire dans deux ans, la Compagnie de Biskra réalisera un minimum de bénéfices nets d'au moins 250.000 francs par an. Cette somme, déduction faite du service d'intérêt et d'amortissement des coupons, qui absorbera une annuité d'environ 410.000 fr., permettra la distribution de 100.000 fr. au moins aux actionnaires, soit environ 12 %. Et lorsque les emprunts seront amortis, l'ère des grosses distributions s'ouvrira. C'est cette perspective, désormais assurée, qui a déterminé la Société à contracter deux emprunts successifs — son domaine immobilier lui permettant de les gager solidement — au lieu de procéder à une augmentation de capital, ce qui lui eut été facile. Grâce à cette détermination, l'action de Biskra produira, dans un avenir prochain, 100 à 120 fr. et se capitalisera ainsi dans les environs de 3.000 fr. Pour avoir attendu patiemment les bonnes années, les porteurs de titres seront, on le voit, largement récompensés. Et ce sera justice, car nulle entreprise n'a été à ses débuts aussi laborieuse ni aussi aléatoire, nuls fondateurs de société coloniale n'auront eu plus de mérite que ceux de la Compagnie de Biskra.

PRINCIPALES CONDITIONS
Extraites de l'acte reçu par M^e LANQUEST
notaire à Paris, le 8 juillet 1896

1. — La propriété des bons nominatifs est établie par une inscription sur les registres de la Société la transmission de ces titres s'opère par une déclaration et une acceptation de transfert signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires.

Ces transferts sont remis à la Compagnie et mention en est faite sur un registre spécial.

Les bons sont remboursables à 500 francs (prime de remboursement comprise) dans une période de 25 années, qui ne commencera à courir que du 30 septembre 1901, par voie de tirage au sort et conformément au tableau d'amortissement ci-dessous.

Le tirage au sort annuel aura lieu publiquement au siège de la Société dans la deuxième quinzaine de septembre quinze jours au moins après l'avis qui en sera publié dans l'un des journaux d'annonces légales de Paris ; le premier tirage aura lieu dans la deuxième quinzaine de septembre 1902.

Chaque tirage déterminera les numéros des bons à rembourser.

Les numéros des titres sortis au tirage seront publiés dans l'un des journaux d'annonces légales de Paris dans la quinzaine qui suivra l'opération.

Tous les remboursements en capital et le service des intérêts auront lieu à Paris, soit au siège de la Compagnie débitrice, soit aux caisses de la Compagnie Algérienne, rue des Capucines, n° 11, ou de toute autre banque de Paris, qui sera indiquée par insertion dans un des journaux d'annonces légales de Paris.

II. — Les 2.000 bons créés profiteront de l'hypothèque conférée et des inscriptions qui seront prises au même titre, concurremment entre eux et à parité de rang.

¹¹ On a compté 25.000 journées de présence d'étrangers pendant la dernière saison. Il serait venu un plus grand nombre de voyageurs si on eût pu les loger.

Les inscriptions sont prises à la diligence de trois personnes désignées en l'acte dont il est extrait, lesquelles seront les représentants légaux de tous les porteurs et propriétaires actuels et futurs des bons, quels qu'ils soient.

Les renouvellements des inscriptions seront faits de la même manière.

Les représentants légaux auront toujours le droit de convoquer les propriétaires de bons hypothécaires en assemblée générale, soit pour faire conférer s'il est nécessaire des pouvoirs plus étendus que ceux qui leur sont conférés, soit pour délibérer et prendre les décisions sur les questions qui pourront intéresser les propriétaires de bons hypothécaires.

L'assemblée générale des porteurs de bons hypothécaires devra être convoquée au moins quinze jours à l'avance par lettre adressée à ceux des porteurs de bons dont les titres seront nominatifs et, en outre, par un avis inséré dans un journal d'annonces légales de Paris : elle se réunira à Paris au lieu indiqué dans cet avis.

L'assemblée générale, présidée par l'un des représentants légaux, devra être composée d'un nombre de porteurs de bons représentant la moitié des bons en circulation ; les membres de l'assemblée devront justifier de la possession soit comme propriétaires, soit comme mandataires d'un ou plusieurs bons.

Les délibérations seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chacun d'eux aura autant de voix qu'il possédera de bons ; les décisions de la majorité lieront les dissidents et les absents et aussi les mineurs et incapables ; les pouvoirs complémentaires donnés par les assemblées générales aux représentants légaux des bons seront censés conférés par l'universalité des propriétaires des bons.

Les procès-verbal de délibérations seront signés par tous les membres présents aux assemblées générales.

Afin de mettre tous les propriétaires de bons à même de connaître leurs représentants, les actes qui les désigneront seront passés en minute ou déposés pour minute en suite de l'acte dont est extrait.

Nonobstant les stipulations dudit acte, tout propriétaire de bon dont le paiement des intérêts n'aurait pas été fait à l'échéance, aura le droit, après une mise en demeure restée 30 jours sans effet, de contraindre par tous les moyens et voies de droit la Compagnie débitrice au remboursement immédiat et intégral du montant de ses prétentions dans les deux cas suivants :

1° Si, dans la quinzaine de la notification qui aurait été faite aux représentants légaux des propriétaires de bons hypothécaires des faits motivant les poursuites, ces derniers n'avaient pas eux-mêmes commencé ces poursuites où s'ils les avaient interrompues;

2° Dans le cas de décès ou de démission des représentants légaux sans qu'il ait été pourvu à leur remplacement, ou s'il n'était pas possible au propriétaire de bons de connaître les noms et demeures desdits représentants légaux.

De même, tout propriétaire de bons hypothécaires aura le droit de renouveler à son profit aux frais de la Compagnie débitrice les inscriptions à formaliser en vertu des présentes, si ces inscriptions ne sont pas renouvelées trois mois au moins avant leur préemption par les représentants légaux des propriétaires de bons hypothécaires.

Enfin, tout propriétaire de bon conserve le droit de se désister de tous droits hypothécaires et de donner mainlevée des inscriptions à prendre en vertu des présentes en tant que ces droits et inscriptions garantiront le capital du bon ou des bons appartenant à ce propriétaire sans autre formalité que dénonciation dans l'acte de mainlevée que les titres desdits bons auront été représentés au notaire rédacteur dudit acte et que le notaire aura fait mention sur ces titres de la mainlevée consentie.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

ANNÉES	NOMBRE DES BONS	CAPITAL AMORTI
à amortir	à rembourser	à la fin de l'année
1902	2000	42 21.000
1903	1958	44 22.000
1904	1914	46 23.000
1905	1868	48 24.000
1906	1820	51 25.500
1907	1769	53 26.500
1908	1716	56 28.000
1900	1660	59 29.500
1910	1601	62 31.000
1911	1539	65 32.500
1912	1474	68 34.000
1913	1406	72 36.000
1914	1334	75 37.500
1915	1259	79 39.500
1916	1180	83 41.500
1917	1097	87 43.500
1918	1010	92 46.000
1919	918	96 48.000
1920	822	101 50.000
1921	721	106 53.000
1922	615	111 55.500
1923	504	117 58.500
1924	387	123 61.500
1925	264	129 64.500
1926	135	135 67.500
Totaux	2.000	1.000.000

INSCRIPTION HYPOTHÉCAIRE

Par acte en date du 12 août 1896, reçu par M. le conservateur des hypothèques de Batna, une inscription au premier rang a été prise sur les immeubles sociaux au profit des porteurs de bons. À la sûreté et à la garantie des remboursements des 2.000 titres créés, la Compagnie a déclaré affecter et hypothéquer les droits sur les biens et immeubles détaillés audit acte.

RÉFÉRENCES

Crédit algérien, 8, place Vendôme, à Paris.

Crédit foncier agricole d'Algérie, à Paris, 4, rue Mogador, et à Alger, dans ses succursales d'Algérie.

Compagnie algérienne, à Paris, 11, rue des Capucines et dans ses succursales en Algérie.

Parmi les témoignages qui démontrent à la fois l'importance et la prospérité de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh et le degré de confiance qu'elle mérite, il en est un surtout qu'il convient de mettre en relief.

Nous en trouvons l'expression dans le rapport qu'adressaient, en 1892, les mandataires d'une société vosgienne aux actionnaires de cette Société. Les démarches dont ils avaient pris l'initiative avaient pour but de demander à la Compagnie de Biskra, d'accepter la fusion des deux entreprises. Ces démarches n'ayant pas abouti, la Société vosgienne ne trouva pas de meilleure combinaison que d'employer son capital à l'achat de titres de la Société de Biskra. C'est ainsi que ce groupe de capitalistes, à la tête

desquels se trouvent les représentants les plus considérables de la grande industrie, se trouve être intéressé pour une importante somme dans les affaires de cette dernière.

Comme bien on pense, ce n'est pas à la légère que les délégués de la Société vosgienne s'engageaient ainsi et faisaient valoir à leurs actionnaires les bénéfices que ce placement allait leur procurer.

« Préalablement à toutes démarches, écrivaient-ils dans leur rapport, nous avons jugé à-propos de recueillir sur le compte de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh des renseignements circonstanciés. À cet effet, nous nous sommes adressés à nos représentants au Parlement, MM. Jules Ferry et Méline, qui connaissent mieux que personne les affaires algériennes. Ils nous ont déclaré que la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh est composée d'hommes sérieux et honorables et méritant notre confiance à tous égards ; ils ont ajouté que les entreprises de la Compagnie sont des plus intéressantes au point de vue de la colonisation algérienne et dignes d'être soutenues et appuyées par nos capitaux ».

Les événements ont prouvé depuis que M. Jules Ferry et M. Méline, actuellement président du conseil des ministres, avaient bien jugé et avaient donné un bon conseil aux honorables délégués de la Société vosgienne.

OPINION DU CARDINAL LAVIGERIE SUR L'ŒUVRE DE LA CIE DE BISKRA

(Lettre du cardinal Lavigerie à M. Keller, président du Comité de l'œuvre antiesclavagiste de France — 1890.)

« ...Ce n'est pas seulement à l'expédition passagère d'une colonne armée (dans le Sahara) que cette eau souterraine, dont l'existence est aujourd'hui constatée, est utile, c'est encore au choix de points nombreux, favorables à la multiplication indéfinie des oasis, et aussi des palmiers qui sont la base même de l'existence matérielle pour les centres sahariens.

Des précédents existent qui donnent toute assurance de succès à cet égard. Il suffit de rappeler le courageux exemple qui a donné aux environs de Tougourt, la Société de Biskra et de l'Oued-Rirh, et les résultats qu'ont obtenus, grâce à une intrépidité et à un patriotisme que rien n'effraie, MM. Fau et Foureau, directeurs de cette Compagnie... »

† Charles, Cardinal Lavigerie
évêque de Carthage et d'Alger,
Primat d'Afrique.

LES BONS HYPOTHÉCAIRES DE LA COMPAGNIE DE BISKRA

Les Bons hypothécaires 5 %, rapportant 25 francs d'intérêts annuels, payables par moitié le 31 mars et le 30 septembre de chaque année, sont remboursables à 500 francs par voie de tirage au sort.

Au cours actuel de 475 francs, ce titre constitue une des meilleures valeurs de placement connues. Sa sécurité est absolue, son revenu — prime de remboursement comprise — est de 5 1/2 %.

On ne saurait trop apprécier les avantages d'un tel placement au moment où les valeurs hypothécaires similaires de tout repos telles que : obligations du Crédit Foncier ou de Chemins de fer s'élèvent à des cours qui ramènent leur revenu à des taux dérisoires.

Les avantages incontestables que présentent à tous égards les Bons hypothécaires de Biskra sont dus à ce que l'entreprise qui les a émis est une entreprise coloniale, qui opère dans un pays où le taux usuel de l'intérêt s'élève jusqu'à 12 et 15 % et où les emprunts hypothécaires coûtent généralement 7 et 8 %.

Tout en offrant au public un placement exceptionnellement avantageux, la Compagnie a donc fait une excellente opération financière puisqu'elle s'est procurée à 5 1/4 % l'argent qui lui était nécessaire et qu'elle n'eut pu trouver en Algérie, malgré les garanties de premier ordre qu'elle offrait, qu'à des conditions sensiblement plus onéreuses.

Les Bons hypothécaires et les Obligations de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh, sont cotés à la Cote officielle de la Bourse de Paris et à la *Cote de la Bourse et de la Banque*. Ils se négocient en Banque, au comptant.

On lit dans la *Cote de la Bourse et de la Banque* du 16 avril.

« Le bon hypothécaire 5 % de la Compagnie de Biskra et, de l'Oued-Rirh se négocie à 475 fr. Quelques renseignements sur cette Société, dont les obligations sont déjà inscrites à la Cote officielle, ne seront pas inutiles au moment où les bons-hypothécaires 5 % font leur apparition sur notre marché en banque : La Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh a été fondée en 1887. Son fonds social est fixé à 900.000 fr. divisé en actions de 500 fr. Elle a pour objet : 1° l'exploitation de son domaine en Algérie ; 2° les forages artésiens ; 3° l'exploitation de l'établissement thermal de Biskra et de ses annexes ; 4° toutes opérations agricoles, industrielles, minières, financières, commerciales ou autres concernant la colonisation dans tous pays et plus particulièrement en Afrique. Le siège social est à Paris, 10, rue Blanche, où l'on peut se procurer le compte rendu de la dernière assemblée générale tenue le 18 juillet 1896. Ce rapport, présenté à cette assemblée, se divise en deux parties. Dans la première partie, il est question du forage de plusieurs puits artésiens et du programme que s'est imposé la Compagnie pour étudier son système d'irrigation de façon à pouvoir arroser tous les palmiers de son domaine de Foughala. La deuxième partie a trait à la saison hivernale et thermale de 1895-1896. Le rapport fait connaître l'état actuel des travaux entrepris à rétablissement de bains (Hammam-Salahin). Le bilan accuse un bénéfice de 44.774 25. Les actionnaires ont ratifié les décisions prises par le Conseil de créer une émission de bons 5 % garantis par une hypothèque prise sur les terrains et immeubles faisant l'objet de la concession. »

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux du journal.

Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 23 avril 1897)

Les bons hypothécaires 5 % de la Compagnie de Biskra et de l'Oued Rirh s'inscrivent à 575 francs. Dans la notice que nous avons consacrée à cette société dans notre numéro du 16 avril, une erreur d'impression nous a fait dire que le capital social était de 900.000 francs divisé en 18.000 actions de 500 francs. C'est 1.800 actions qu'il faut lire.

Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 9 juillet 1897)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh a eu lieu le 7 juillet au siège social, 10, rue Blanche à Paris. Elle a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes sociaux qui lui ont été présentés par le conseil d'administration.

Elle a réélu MM. Philippe Weiss et Benoît Valentin-Smith, administrateurs sortants, et nommé MM. Gaston Durand et Arthur Chauveau des Roches, commissaires des comptes pour l'exercice en cours.

Du bilan du dernier exercice, il résulte que les bénéfices nets se sont élevés à 56.486 fr. 63. Un solde disponible de 5.654 fr. 70, « déduction de l'amortissement et des intérêts des obligations et des bons hypothécaires », a été versé à la réserve.

LES ENTREPRISES COLONIALES (*La Dépêche coloniale*, 18 juin 1897)

Lorsque nous affirmons la vitalité des entreprises coloniales et leur importance sans cesse grandissante, nous ne faisons que constater un fait corroboré journellement par la presse politique et la presse financière. Il est visible en effet que, malgré le discrédit immérité jeté par la politique sur les questions coloniales, celles-ci s'imposent définitivement à l'attention de tous et particulièrement à l'attention du monde financier. On comprend enfin qu'il convient d'attirer les capitaux de l'épargne nationale vers les affaires françaises d'outre-mer, qui ajoutent, à l'attrait de gros revenus, de sérieuses garanties de contrôle et la protection de nos lois, au lieu de les laisser s'aventurer sur de lointaines entreprises étrangères, mines d'or africaines ou emprunts du Sud-Amérique, qui n'ont jamais procuré que de cuisants déboires à nos capitalistes et que la pénurie d'affaires métropolitaines, jointe à la pléthore des capitaux, ont implantées chez nous, au grand préjudice de nos portefeuilles.

Nous trouvons aujourd'hui une nouvelle preuve de ce mouvement en faveur de nos valeurs coloniales dans un article que publie le *Capitaliste*, le plus important des organes financiers, un des rares journaux ayant conservé la bonne habitude d'étudier sérieusement et minutieusement les entreprises dont les valeurs attirent l'attention du marché, le seul peut-être qui s'attache encore à disséquer un bilan de Société et qui sache en faire ressortir, avec talent, impartialité et compétence, le fort et le faible.

Bien que nous ayons déjà traité la question dont s'occupe notre confrère, nous ne résistons pas au plaisir de reproduire l'étude qu'il vient de consacrer à la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh et dont les conclusions s'accordent, à notre vive satisfaction, avec ce que nous avons écrit sur cette intéressante entreprise.

Voici *in extenso* l'article du *Capitaliste* :

COMPAGNIE DE BISKRI ET DE L'OUED-RIRH

Dans la dernière étude que nous avons consacrée à la Compagnie algérienne, nous constatons que parmi les valeurs de son portefeuille figurait un certain nombre d'actions de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh. Inventoriées au pair. Cette mention ayant appelé notre attention, nous avons pensé qu'il pouvait être intéressant de rechercher le but, les moyens d'action, les résultats et les espérances d'une entreprise dont l'activité se développe dans une région sur laquelle l'attention est particulièrement appelée depuis la vogue dont elle jouit dans le monde des touristes et des hivernants.

Cette recherche conduit à une constatation assez singulière : c'est que c'est précisément à la Compagnie dont il s'agit qu'est due la transformation à laquelle la ville de Biskra et la contrée de l'Oued-Rirh sont redevables des attraits qui en ont fait une des stations d'hiver les plus recherchées en Algérie.

Comme point de départ, elle a eu la création des centres de colonisation dont ses fondateurs, MM. Fau et Foureau, ont pris l'initiative. Comme domaine, elle comprend plus de 1.500 hectares plantés de 70.000 palmiers-dattiers d'un rendement d'autant plus rémunérateur que leur irrigation est assurée par les puits artésiens qu'à établis la Compagnie.

Celle-ci a donc été et reste, en principe, une entreprise agricole dont la récolte de la datte est l'élément essentiel, mais que n'ont pas tardé à compléter les cultures accessoires de henné, de garance, de lin, de tabac, de coton les cultures intercalaires de céréales et légumes, aussi bien que les plantations d'arbres fruitiers.

En sus de l'exploitation de ses domaines et de ses forages artésiens, la Compagnie, dont l'objet statutaire vise toutes opérations agricoles, industrielles, minières, financières, commerciales et autres concernant la colonisation en tous pays et plus particulièrement en Afrique, s'est occupée spécialement de l'établissement thermal de Biskra et de ses annexes, mettant à la disposition des voyageurs et des malades les attractions de la vie moderne et toutes les commodités d'installations confortables. C'est à elle qu'appartiennent les thermes, le parc, le Casino ou Cercle des étrangers et le Grand-Hôtel.

Si l'on songe que, d'après les dernières statistiques, la population hivernale de Biskra est telle qu'une partie est obligée de camper sous des tentes ou de coucher dans des wagons de chemins de fer, tandis que des centaines de riches touristes, renseignés par télégramme, doivent renoncer à s'installer à Biskra faute de logements, on s'explique aisément le succès des installations de la Compagnie et la nécessité où elle se trouve déjà de prévoir leur développement.

Les propriétés de la Compagnie de Biskra consistent donc actuellement en :

1° L'exploitation agricole comprenant 19 puits artésiens autour desquels se sont créées des oasis formant un verdoyant chapelet sur tout le parcours de l'Oued-Rirh. Ces oasis produisent des dattes dont le commerce assuré déjà un rendement annuel de 40.000 francs qui, selon les prévisions les moins exagérées, doit atteindre 90.000 francs ;

2° L'établissement thermal d'Hammam-Salahin, où la Compagnie vient de dépenser plus de 100.000 francs, desservi par un tramway de 13 kilomètres appartenant à la Compagnie et où les bénéfices sont prévus pour 15.000 à 20.000 francs ;

3° Le casino qui vient d'être terminé et loué à bail avec un prix progressif commençant à 20.000 francs pour finir à 100.000 fr. ;

4° La ligne de tramways dont le trafic laissera un bénéfice net de 15,000 fr. ;

5° Le Grand-Hôtel dont l'ouverture aura lieu pour la saison prochaine avec toutes les perspectives que laissent entrevoir les 25.000 journées de présence d'étrangers constatées pendant la dernière saison ;

6° Enfin le parc de Beni-Mora, d'une valeur vénale d'estimation de 300.000 fr., mais dont la valeur réelle se modifiera singulièrement quand il va être édifié d'hôtels et de villas.

La constitution et la mise en état de cet important domaine ont été obtenues avec un capital relativement insignifiant :

1° En actions entièrement libérées	900.000 00
2° En obligations 8 % émises en 1892, au prix d'émission	1.050.000 00
3° En bons hypothécaires créés en 1896, au prix d'émission	900.000 00
Ensemble	2.850.000 00

En contrepartie, le bilan arrêté au 31 mars 1896 (avant la création des bons dont le produit est destiné à tous les travaux de Biskra) inscrit :

Immeubles et terrains	1.189.568 25
Biskra ville d'eaux	698.692 53
Matériel et mobilier	38.532 60
Marchandises générales	27.885 71
Espèces, effets à recevoir et comptes débiteurs	208.402 70
Total	<u>2.113.081 79</u>

Mais il faut remarquer qu'à cette même date, les bons hypothécaires n'étant pas d'ailleurs encore créés, comme nous venons de le faire remarquer, les obligations 1892, par suite d'amortissements, ne figuraient plus au passif que pour 776.321 fr. 70.

Car il est bon de constater que les actionnaires ont jusqu'à présent renoncé à toute répartition de dividendes pour appliquer les bénéfices nets à des amortissements, au grand profit de la valeur intrinsèque de leurs titres.

C'est évidemment pourquoi, malgré leur improductivité, les actions de la Compagnie de Biskra sont inventoriées au pair dans l'actif de la Compagnie algérienne.

Quant aux obligations et aux bons qui sont garantis par des affectations hypothécaires formalisées par inscription, ils se négocient sur le marché en banque et sur le marché officiel où les obligations sont cotées à la deuxième partie de la cote des agents de change à des cours qui ont toujours progressé depuis leur émission.

Les bons hypothécaires 5 % gagés par une inscription en premier rang prise à la conservation des hypothèques le 12 août 1896, se négocient au cours de 475 francs, ce qui constitue un placement supérieur à 5 %.

Le rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée du 18 juillet 1896, constate que pendant l'exercice 1895-1896. les recettes de l'exploitation agricole ont été de 41.758 fr. 90, celles de la ville d'eaux de 42.069 fr. 45, que le cercle des étrangers vient d'être loué par le bail dont nous avons parlé plus haut, que l'établissement des bains est sur le point d'être terminé, que l'hôtel est en voie d'achèvement et que la prochaine saison donnera, par suite de leur ouverture, des résultats dont l'importance peut être déjà appréciée par les divers éléments que nous avons énumérés.

(Le Capitaliste).

Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(Cote de la Bourse et de la banque, 21 juillet 1898)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh a eu lieu le mercredi 20 juillet au siège social, 10, rue Blanche, à Paris.

Le rapport du conseil, le bilan et les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée a décidé qu'il ne serait pas distribué de dividende et que les bénéfices seraient portés à la réserve légale.

MM. F. Foureau et A. Chauvelot, administrateurs sortants, ont été réélus.

Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 10 novembre 1898)

Les actionnaires de la Société de Biskra et de l'Oued-Rirh se sont réunis hier, 9 novembre, en assemblée générale extraordinaire. Ils ont voté toutes les propositions à l'ordre du jour, propositions qui se résument comme suit : 1° Division des actions actuelles en actions de 100 fr. ; 2° Augmentation du capital social de 900.000 fr. à 5 millions, par la création de 41.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune, pour l'émission desquelles le conseil a reçu les pouvoirs les plus étendus ; 3° Modifications aux statuts, en conséquence du vote de l'augmentation du capital et de la division des actions.

Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(*L'Indépendant du Berry*, supplément, 21 mai 1899)

LA FINANCE COLONIALE
REVUE HEBDOMADAIRE
financière, industrielle et commerciale
des
COLONIES FRANÇAISES
5^e année
93, rue de la Victoire, 93.
DIRECTION

Paris, le 21 mai 1899

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-jointe, en la recommandant tout particulièrement à votre attention, une notice relative à la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh.

Cette société, fondée par MM. Fou et Foureau en 1878, a pour objet l'exploitation des entreprises agricoles, industrielles et immobilières auxquelles se prêtent, dans le Sud-Algérien, la région de l'Oued-Rirh et la ville de Biskra, qui se développe avec une merveilleuse rapidité depuis qu'elle s'est placée, par ses qualités climatiques, au premier rang des stations hivernales.

La Compagnie vient, conformément à une disposition de ses statuts, de porter son capital social à 5.000.000 de francs, par la création d'actions nouvelles de 100 francs chacune ¹². Cette augmentation de capital a pour but de permettre la mise en exploitation des entreprises qui restent à réaliser (chemin de fer des Zibans, etc.), et, d'autre part, de rembourser les emprunts hypothécaires que la Compagnie a dû contracter pour poursuivre sans arrêt son œuvre, et qui grèvent son budget annuel d'une somme de 107.000 francs pour le service des intérêts et de l'amortissement.

Les produits des entreprises en exploitation, qui ont été en moyenne de 125.000 francs par an pendant ces trois dernières années, avec un capital de 900.000 fr. seulement, ne peuvent que s'accroître dans une large proportion dans l'avenir. De la notice ci-jointe, il résulte que le revenu, pour un capital de 5.000.000 (maximum prévu), sera à bref délai de 13 % au moins ; et nous croyons cette évaluation au-dessous de la réalité, car les diverses entreprises de la Compagnie reposent sur l'avenir même de la station hivernale de Biskra, dont le développement se poursuit avec rapidité. Elle ne saurait offrir une meilleure garantie matérielle et financière.

¹² Dont 20.000 seulement sont émises, le reste devant être émis ultérieurement, au fur et à mesure des besoins.

Comme garantie morale, la présence au conseil d'administration d'hommes jouissant d'une haute notoriété et d'une incontestable honorabilité est de nature à satisfaire les plus exigeants.

Les actions libérées de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rihr, émises à 100 francs et qui se traitent actuellement à 119 francs environ, monteront certainement à des cours bien plus élevés, vers lesquels les portent la certitude de bénéfices progressifs et la faveur toute particulière qui s'attache aux entreprises coloniales, faveur dont l'énorme succès de l'emprunt indo-chinois, trente-six fois couvert, est la manifestation la plus récente et la plus caractéristique.

Dans ces conditions, l'acquisition d'actions de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rihr est *un placement d'épargne des plus rémunérateurs et des plus sûrs* ; c'est aussi, dans les circonstances actuelles, une opération de spéculation de tout repos et de sûre réalisation.

Nous avons pu obtenir, d'un groupe syndiqué de porteurs d'actions, une option de faveur pour un certain nombre de titres et pour un court délai. En vertu de cette option, nous pouvons encore céder les titres qui nous restent au prix net de 115 francs, soit 4 francs environ au-dessous du cours actuel, sans frais ni courtage, et les livrer immédiatement, hors Bourse.

Pour profiter de cette option, il vous suffira de nous transmettre vos ordres par le bulletin ci-contre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

J. PÉLISSIER ¹³,
directeur,
vice-président du Syndicat Colonial.

AVIS IMPORTANT. — Notre option restant à présent limitée à quelques jours, nous ne pouvons garantir le prix de 115 francs que pour une courte période.

RÉFÉRENCES :

Crédit foncier et agricole d'Algérie, 2, rue Mogador ;
Compagnie algérienne, 11, rue des Capucines ;
Crédit algérien, 10, place Vendôme ;
Bureau des renseignements généraux de l'Algérie, 11, rue Le Peletier.



DAR-DIAF

COMPAGNIE DE BISKRA & DE L'OUED-RIRH
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 DE FRANCS

¹³ J. Péliissier : futur administrateur-directeur de la Société franco-algérienne d'épargne agricole.

dont 2.000.000 émis et 3.000.000 à émettre ultérieurement, sur décision du conseil d'administration, conformément à l'article 7 des statuts.

AYANT POUR BUT TOUTES OPÉRATIONS
AGRICOLLES, IMMOBILIÈRES, INDUSTRIELLES, MINIÈRES,
FINANCIÈRES ET COMMERCIALES
CONCERNANT LA COLONISATION

NOTICE

La Société de Biskra et de l'Oued Rihr a été créée, en 1878 [sic], par MM. FAU et FOUREAU ¹⁴, les deux explorateurs bien connus, que leurs travaux et un long séjour dans le Sud-Algérien avaient mis à même d'apprécier, en pleine connaissance de cause, les éléments de prospérité de la région de l'Oued-Rihr, qui, de Biskra à Tougourt et à Ouargla, se déroule comme un chapelet d'oasis où l'on trouve, entre autres produits des pays tropicaux, les palmiers dattiers les plus estimés. Elle augmente aujourd'hui son capital par la création d'actions nouvelles de 100 francs chacune.

Cette augmentation de capital était prévue par l'art. 7 des statuts, ce qui prouve que, dans l'esprit des actionnaires, le capital primitif n'était considéré que comme un capital d'attente. Le même esprit animait le conseil d'administration, qui, dès l'origine, a géré les affaires sociales dans une pensée constante et systématique, peut-être excessive, d'augmentation de l'actif social par l'accumulation des bénéfices. Actionnaires et conseil avaient évidemment pour premier objectif de préparer la réalisation des diverses entreprises en vue desquelles la société avait été constituée.

Ils ont de tous points réalisé ce programme préliminaire. Des entreprises prévues, la plupart sont en pleine exploitation ; quant à celles qui restent à organiser, elles sont en état ; les études sont parachevées, les concessions obtenues.

De ce qui précède, il résulte que les entreprises de la Compagnie se divisent en deux catégories : celles — le plus grand nombre — qui sont en exploitation, et celles qui sont à l'état de projet. Nous les passerons rapidement en revue.

Les entreprises en exploitation comprennent des entreprises agricoles et des entreprises industrielles.

I. — Exploitations agricoles

Elles consistent en plantations de palmiers-dattiers faites par la Compagnie sur ses domaines, lesquels, échelonnés sur le parcours de l'Oued-Rihr, à Biskra, Chegga, Ourlana, Mraïer, Tougourt, Tamerna, Sidi-Sliman, Fougala, dans les Zibans, comprennent une superficie totale de 1.472 hectares, complantés de 65.000 palmiers-dattiers, dont 46.000 sont en plein rapport et dont les autres entrent dans la période de fructification. Le produit *net* de la période sexennale 1893-1898 a été de 310.000 fr., soit une moyenne annuelle de 52.000 fr. Les recettes à provenir de ces plantations seront, à bref délai, de 70 à 80.000 francs.

Le domaine agricole de la Compagnie est susceptible de donner d'autres recettes en fourrages, céréales, légumes, drageons de palmiers, etc., que nous ne mentionnons ici que pour mémoire, la Compagnie n'ayant pas encore abordé cette branche de son exploitation agricole, qui donnera certainement des résultats très appréciables. Au même ordre d'idées se rattache l'industrie de l'élevage du bétail, que la Compagnie peut entreprendre dans les conditions les plus avantageuses sur les terres à pâturage

¹⁴ MM. Fau et Foureau n'ont jamais cessé de faire partie du conseil d'administration, ni de poursuivre leurs remarquables travaux. On sait que M. Foureau, qui en est à sa douzième exploration dans le Sahara, est actuellement, avec le commandant Lamy, à la tête d'une expédition qui a pour but de relier le Sud-Algérien au Congo français par le Tchad.

dont elle a la jouissance autour de son domaine de Foughala, et qui peuvent nourrir aisément 500 moutons au moins.

En résumé, on ne peut évaluer à moins de 150.000 francs le produit net des exploitations agricoles de la société, lorsque ces exploitations auront reçu leur développement normal.

II. — Entreprises industrielles

FORAGE DE Puits ARTÉSIENS. — On sait que l'Oued-Rirh n'est autre chose qu'un fleuve souterrain dont il est facile de faire jaillir les eaux à la surface du sol au moyen de *puits artésiens*. La Compagnie a foré, pour son compte, 12 puits, et, pour compte de tiers, 15, qui lui fournissent l'eau nécessaire à ses plantations.

L'outillage, complet et perfectionné, qu'elle a acquis pour ces travaux ne cessera d'être utilisé. La Compagnie pourra, lorsqu'elle n'en aura pas besoin pour elle-même, le mettre à la disposition des indigènes, des colons et des communes, qui réclament sans cesse son concours. Elle peut créer ainsi un puits chaque mois, et cette entreprise lui donnera un bénéfice net de 15.000 francs au moins par an.

THERMES DE HAMMAM SALAHINE. — La Compagnie a la concession de la Fontaine-Chaude (Hammam-Salahine), à 6 kilomètres de Biskra, dont les eaux, sulfureuses sodiques, d'une température de 45°, jouissent d'une réputation universelle. L'établissement, placé sous la direction médicale de M. le docteur Dicquemare, maire de Biskra, est pourvu de toutes les installations balnéothérapeutiques. Il comporte en outre un hôtel, un restaurant et un café.

Le fermage des Thermes a produit jusqu'ici 8.000 francs par an ; mais ce revenu ne peut que s'élever sensiblement en raison de la vogue croissante des eaux de Hammam-Salahine et de l'augmentation continue de la population hivernale de Biskra. On ne peut l'évaluer à moins de 10.000 francs pour les plus prochaines années.

Les produits nets de l'hôtel, du restaurant et du café suivront la même progression et atteindront un chiffre important avant deux ou trois ans, lorsque la clientèle des hivernants de Biskra connaîtra mieux le haut mérite des eaux de Hammam-Salahine, l'unique station balnéaire d'hiver qui existe.

Comme produit accessoire de l'exploitation des eaux thermales, on peut compter la vente des eaux en bouteilles, commerce non encore exploité, qui n'exige qu'un capital insignifiant et qui doit donner un bénéfice annuel net de 8 à 10.000 francs.

PARC, PÉPINIÈRES et CARRIÈRES DE BENI-MORA. — Le *parc* de Beni-Mora, de 146 hectares de superficie, aux portes de Biskra, est un but de promenade pour les habitants de la ville. Il renferme l'hippodrome, où se donnent périodiquement des courses très suivies. La Compagnie concessionnaire bénéficie du produit des plantations diverses (dattiers, orangers, etc.) existantes et de celles qu'elle pourra y ajouter, ainsi que des redevances des établissements (café, laiterie, kiosques) que comporte un parc ouvert au public. Ces revenus, qui doivent s'accroître d'année en année, s'élèvent actuellement, à 2.500 francs par an.

Les *pépinières*, de construction récente, viennent de donner leurs premiers résultats, qui doivent être évalués à 3.000 francs au moins.

Les *carrières de pierre* de Beni-Mora, les seules exploitables aux environs de Biskra, ont donné jusqu'ici un produit net moyen de 4.000 francs par an. Ce chiffre augmentera nécessairement en proportion de l'accroissement continu de la ville.

CERCLE et HÔTEL DES ÉTRANGERS (DAR-DIAF). — Le Cercle des étrangers, à Biskra, est une création nouvelle de la Compagnie qui est appelée au plus grand développement. L'avenir de cette entreprise étant intimement lié à celui de la ville même, il faut, pour en juger, connaître Biskra, au moins sommairement.

Biskra n'est pas seulement, comme l'appellent les Arabes, la *Reine des Zibans*, groupe d'oasis d'une merveilleuse richesse ; elle est aussi, grâce à son climat, une station hivernale à laquelle nulle autre ne saurait être comparée, et qui, ignorée encore

il y a quelques années, a pris un développement rapide depuis que le chemin de fer l'a mise à quelques heures de distance de la mer. Sa population permanente a décuplé depuis 1870. Quant aux hivernants, leur nombre n'est pas moindre de 9.000 et s'accroît d'année en année.

À cette population, riche et mondaine, il faut les distractions qu'elle est habituée à trouver dans toutes les stations hivernales d'Europe, et c'est à ce besoin que répondent le *Cercle* et l'*Hôtel des Étrangers*. Construits sur les plans dressés par l'éminent architecte M. Ballu, pourvus de toutes les installations modernes, ces établissements peuvent rivaliser, en confort, en richesse et en goût artistique, avec les établissements similaires les plus renommés. En raison de leur importance, on en a divisé l'exploitation en trois entreprises : le *cercle*, l'*hôtel* et *restaurant*, le *café*.

Le *Cercle des étrangers*, qui remonte à trois ans à peine, a produit pendant cette période un bénéfice net de 96.000 francs, soit une moyenne annuelle de 32.000 francs. ; mais, en raison de l'augmentation constante de la population hivernale, on doit prévoir un accroissement progressif des recettes. La Compagnie avait affermé son cercle pour 15 années, au prix moyen de 60.000 francs par an ; elle a préféré reprendre sa liberté d'action et réserver l'avenir, qui lui promet de plus beaux bénéfices ; toutefois, nous limiterons à 50.000 francs l'évaluation des revenus du cercle, y compris les jeux, dont il a, pour 99 ans, le monopole exclusif.

L'*hôtel* et *restaurant*, appropriés en vue de la clientèle d'élite qui s'y porte toujours plus nombreuse, et récemment ouverts, donneront, si l'on en juge d'après les premiers résultats, un bénéfice net de 45.000 francs par saison (l'établissement est, du reste, ouvert toute l'année). Ce chiffre sera certainement doublé avant peu, car la Compagnie sera amenée à donner plus d'extension à ses établissements pour recevoir tous les étrangers qui s'y présentent.

Le *café* a produit 8.000 francs depuis son ouverture. Les recettes augmentant régulièrement, on ne peut évaluer à moins de 12.000 francs le bénéfice annuel des exercices à venir.

L'ensemble des revenus nets des trois exploitations du Dar-Diaf peut donc être évalué, dès maintenant, à 107.000 francs par an, ce chiffre ne devant être considéré que comme un minimum qui croîtra nécessairement, et par la force des choses, d'année en année, jusqu'à une limite qu'on ne pourrait encore assigner.

TRAMWAY. — La Compagnie a construit et exploite une ligne de tramways, d'un développement de 12 kilomètres, desservant la ville de Biskra, le Cercle des étrangers, la gare, le parc, les thermes et les villages indigènes suburbains. Le bénéfice net de cette entreprise, pour partie seulement de la ligne, a été de 9.000 fr. par an. Pour la totalité de la ligne, aujourd'hui achevée, et en tenant compte des plus-values qui se produisent normalement dans ces sortes d'exploitations, il faut s'attendre à un produit net annuel de 25.000 francs.

En résumant les revenus nets des entreprises en exploitation dont il vient d'être question, on obtient comme résultat d'ensemble (fr.) :

Exploitations agricoles	150 000
Forage de puits artésiens :	15.000
Thermes et dépendances :	20.000
Parc de Beni-Mora, pépinières et carrières :	9.500
Cercle, Hôtel des étrangers et café :	107 000
Tramways :	25.000
Total	<u>326.500</u>

Ces bénéfices, dont l'évaluation est basée sur les résultats acquis, et dont l'augmentation progressive n'est pas douteuse, suffiraient à procurer au capital social total de 5 millions un revenu minimum de plus de 6 1/2 %, et de 16 % au capital actuel de 2.000.000 fr., dès la période initiale. Mais la Compagnie s'est assuré d'autres éléments de recettes non moins certaines, dont il convient de tenir compte. Nous les exposerons succinctement.

VENTE DE TERRAINS DANS LE PARC DE BÉNI-MORA. — La Compagnie, propriétaire emphytéotique du parc de Beni-Mora, a la faculté de céder partiellement ses droits. Elle a projeté, en conséquence, de vendre certains terrains du parc, dans la partie qui se prête le mieux à cette opération. Si l'on considère que les terrains avoisinants, moins bien situés et privés d'eau, se sont vendus, par les soins du Domaine, à 4 fr. le mètre, on ne peut assigner une valeur moindre aux terrains de la Compagnie situés en bordure sur le parc. Cette opération, portant sur 50 hectares seulement, produirait, au prix de 4 fr. le mètre, 2 millions, et, en fait, donnera de plus considérables recettes, la valeur des terrains augmentant en raison de l'accroissement et de l'embellissement de la ville. Répartie sur une période de dix ans, la vente donnera donc un bénéfice minimum de 200.000 fr. par an.

VENTE DE TERRAINS URBAINS. — La Compagnie possède, au centre de Biskra, autour du Casino, 2.000 mètres de terrains qu'elle sera amenée à vendre, à moins qu'elle ne les utilise pour y élever de nouvelles constructions. Ces terrains auraient acquéreurs, actuellement, à 20 francs le mètre ; ils vaudront 30 francs avant quatre ou cinq ans, et peut-être bien davantage. En prévoyant, pour des réalisations échelonnées sur une période de cinq ans, le prix moyen de 25 francs, on est donc certainement au-dessous de la réalité. À ce prix, les 2.000 mètres rapporteraient 50.000 francs, soit 10.000 francs par an.

LAVAGE DE LAINES. — Les eaux de Hammam-Salahine, même après leur usage balnéaire, sont susceptibles d'une utilisation industrielle, notamment pour le lavage des laines. Un industriel français de Mulhouse a offert dans ce but une somme de 100.000 francs et ses connaissances professionnelles en échange d'une participation aux bénéfices. La Compagnie n'a pas pris de décision ; mais ces propositions démontrent la valeur de l'entreprise à créer, soit en participation, soit avec les ressources propres de la société. Au lavage de laines s'ajoute, comme sous-produit d'une réelle valeur, l'huile d'acétone, très recherchée pour la dénaturation des alcools.

D'études approfondies, il résulte que le bénéfice de cette industrie doit être évalué à 25.000 francs au moins par an.

CHEMIN DE FER DES ZIBANS. — La Compagnie a obtenu la concession d'une ligne de chemin de fer, dite « des Zibans », d'un développement total de 52 kilomètres. Les plans et devis sont prêts, et les travaux pourront commencer prochainement.

Les évaluations les plus modérées portent à 100.000 francs les bénéfices nets annuels de l'exploitation. À cette somme il y a lieu de joindre les subventions du Gouvernement général, du département, des communes intéressées et la redevance du

service postal, dont l'ensemble peut être estimé à 25.000 francs. Le produit net de l'exploitation du chemin de fer s'élèverait ainsi au chiffre minimum de 125.000 francs.

Les entreprises en projet, mais dont la réalisation est toute prête et dont les résultats sont, quant à leur minimum, connus d'avance, se résument donc dans les prévisions ci-après (fr.) :

Industrie du lavage des laines	25.000
Exploitation du Chemin de fer	125.000
Total	150.000
qui, joints aux produits prévus des entreprises en exploitation	326.500
portent à	476.500

le chiffre minimum du bénéfice net annuel, et à plus de 9 1/2 % le revenu du capital social total.

À ce chiffre, il y a lieu d'ajouter le produit des ventes de terrains, véritable réalisation d'actif, soit :

Terrains du Parc	2.000.000
Terrains urbain	50.000
ensemble	2.050.000

qui seront employés au remboursement partiel du capital, dans la proportion de deux cinquièmes. Cette opération aura pour effet de relever de deux cinquièmes et déporter à 13 % le dividende prévu.

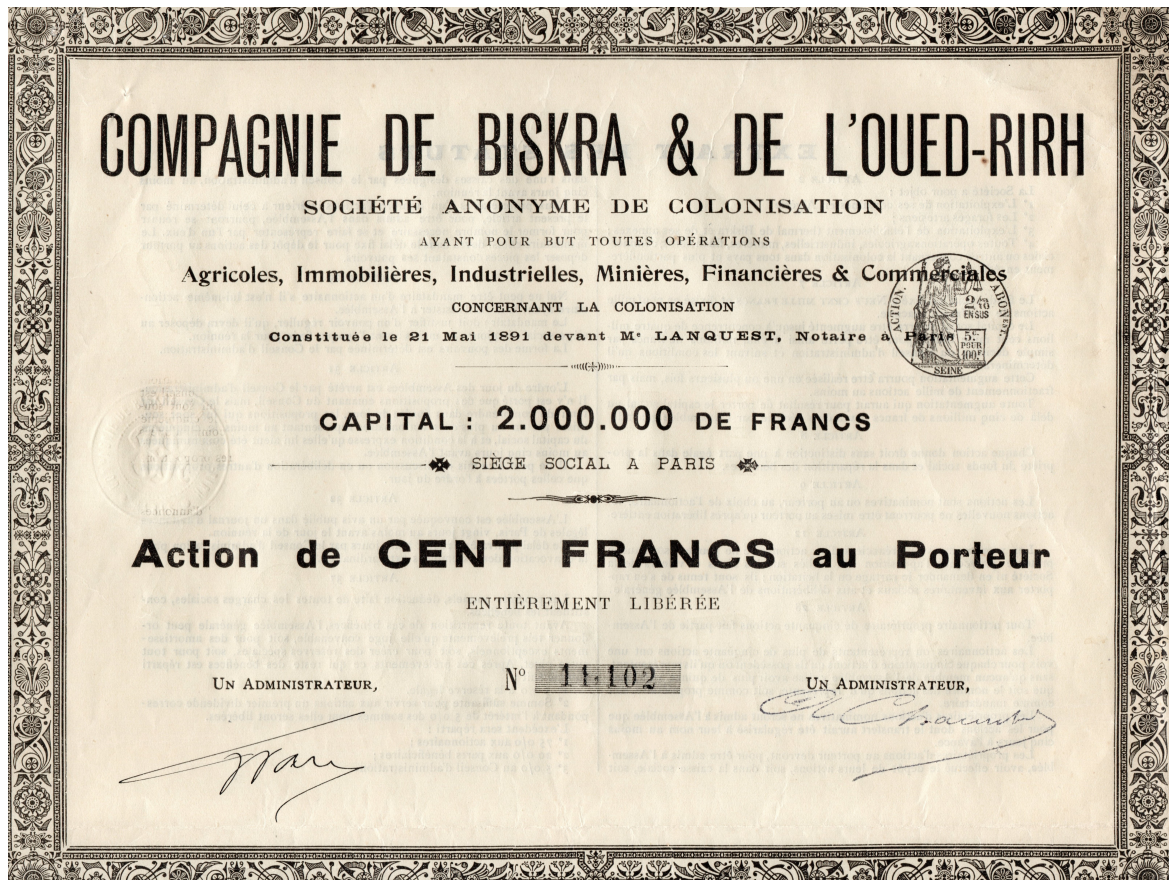
Nous devons, en terminant, faire remarquer que les évaluations de bénéfices ci-dessus ont été ramenées au minimum de raison et que, pour approcher de la réalité, il faudrait les majorer sensiblement.

La ville de Biskra, en effet, se développe avec une extrême rapidité, aussi bien comme centre administratif que comme station hivernale. Sous ce dernier rapport, on peut la comparer aux stations méditerranéennes, telles que Nice, Cannes, Saint-Raphaël, etc., où, par la force des choses, les terrains, ainsi que les établissements destinés à la colonie étrangère, ont acquis une plus-value fantastique eu égard aux prix primitifs.

Incontestablement, il en sera de même de Biskra, dont le climat, au point de vue de la douceur, de la stabilité et des propriétés thérapeutiques, ne le cède à aucun autre. Avant peu, la *Reine des Zibans*, merveilleusement située entre le majestueux massif de l'Aurès et le désert saharien, au milieu d'un groupe de délicieuses oasis, aura repris la grandeur et la prospérité qu'elle connut, aux temps lointains de l'occupation romaine, et ce jour-là, on reconnaîtra combien sont modérées les évaluations de bénéfices qui précèdent.

La Compagnie a pour but de contribuer à ce développement, et elle y travaille efficacement. Il ne sera que juste qu'elle recueille le bénéfice de sa patriotique initiative.

1899 (mai) : capital porté de 0,9 à 2 MF



Coll. Jacques Bobée

COMPAGNIE DE BISKRA & DE L'OUED-RIRH
SOCIÉTÉ ANONYME DE COLONISATION
AYANT POUR BUT TOUTES OPÉRATIONS
agricoles, immobilières, industrielles, minières, financières & commerciales
CONCERNANT LA COLONISATION

ACTION ABONNEMENT
2/10 EN SUS
5 c. POUR 100 fr.
SEINE

Constituée le 21 mai 1891 devant M^e LANQUEST, notaire

CAPITAL : 2.000.000 DE FRANCS
SIEGE SOCIAL A PARIS

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
UN ADMINISTRATEUR (à gauche), Fau
UN ADMINISTRATEUR (à droite), Chauvelot

Augmentation du capital
Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(Cote de la Bourse et de la banque, 24 mai 1899)

Aux termes d'une délibération prise le 2 mars 1899, le conseil d'administration de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh, au capital de 900.000 fr., dont le siège est à Paris, rue Blanche, 10, a décidé de porter le capital de la Société à 2 millions de francs par la création de 11.000 actions nouvelles de 100 francs chacune. Aux termes d'un acte reçu par Me Lanquest, notaire à Paris, le 14 mars 1899, le directeur de la Société, spécialement délégué par le conseil d'administration, a déclaré que les 11.000 actions nouvelles avaient été entièrement souscrites et que le versement du quart du montant des souscriptions avait été effectué. — *Petites Affiches*, 19/4/1899.

Modifications aux statuts
Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
(Cote de la Bourse et de la banque, 16 décembre 1899)

D'une délibération prise le 29 juillet 1899 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh, il appert que l'assemblée a pris les résolutions suivantes :

Première résolution. — L'assemblée générale extraordinaire approuve la rapport du conseil d'administration et en conformité de la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mars dernier, modifie la rédaction de l'article 7 des statuts. Cet article est ainsi conçu :

Le fonds social est fixé à 2.000 000 de francs et divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune. Le capital social pourra être augmenté jusqu'à concurrence de 3.000.000 pour être porté ainsi à 5.000.000, par simple décision du conseil d'administration et suivant les conditions qu'il déterminera. Cette augmentation pourra être réalisée en une ou plu sieurs lois, mais par fractionnements de 1.000 actions au moins. Toute augmentation qui aurait pour résultat de porter le capital social au-delà de 5.000.000 de francs devra être décidée par l'assemblée générale.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale extraordinaire décide que l'année sociale commencera le 1^{er} juillet et finira le 30 juin de chaque année. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 30 est ainsi conçu : L'année sociale commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin de chaque année.

Troisième résolution. — Comme conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3u des statuts. Cet article est ainsi conçu : L'assemblée générale annuelle a lieu dans les mois de septembre ou d'octobre de chaque année ; elle entend le rapport du conseil d'administration et des commissaires, examine les inventaires, discute les comptes, les approuve, s'il y a lieu, fixe les dividendes à répartir et les sommes à mettre en réserve, nomme les membres du conseil d'administration, ainsi que les commissaires et délibère sur toutes les questions intéressant la société qui lui sont soumises par le conseil d'administration ; elle confère au conseil tous les pouvoirs supplémentaires qui seraient reconnus utiles. Il peut être tenu d'autres assemblées générales en dehors de l'époque fixée pour l'assemblée annuelle toutes les fois que le conseil d'administration le jugera utile aux intérêts de la Société.

Quatrième résolution. — L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter de trois mois, soit du 1^{er} avril 1893 au 30 juin 1899, l'exercice 1898-1899. — *Petites Affiches*, 26 août 1899.

REVUE DU MARCHÉ DES VALEURS COLONIALES
(*La Dépêche coloniale*, 28 octobre 1900)

Les actionnaires de la Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh sont convoqués en assemblée extraordinaire pour le 29 octobre à l'effet de statuer sur la liquidation de la Société. L'échec final de la Compagnie est dû, croyons-nous, à la multiplicité et à la complexité des entreprises diverses qu'elle avait successivement ajoutées à son entreprise initiale : plantations et exploitation de palmiers dans les Zibans et l'oued Rirh. Nous croyons savoir que l'actif, très considérable mais d'une réalisation difficile, sera repris par une société nouvelle.

REVUE DU MARCHÉ DES VALEURS COLONIALES
(*La Dépêche coloniale*, 15 septembre 1901)

Notre confrère du *Biskra-Ouargla* croit pouvoir annoncer que la Compagnie de Biskra et de l'oued-Rirh serait sur le point de fusionner avec une grande société en formation à Paris.

La nouvelle Compagnie entreprendrait la construction et l'exploitation du tramways des Zibans, de Biskra à Tolga, procéderait à l'achèvement du Casino, terminerait son réseau urbain de trams par un embranchement qui partirait du Royal-Hôtel jusqu'à la gare, et commencerait les travaux de l'adduction des eaux de Hammam-Salahine à Beni-Mora où s'élèveraient bientôt un magnifique sanatorium et des maisons d'habitation.

Dissolution
COMPAGNIE DE BISKRA ET DE L'OUED-RIRH
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 26 novembre 1900)

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 29 octobre 1900, les actionnaires de la société anonyme dite ; Compagnie de Biskra et de l'Oued Rirh, ayant son siège social à Paris, 10, rue Blanche, au capital de deux millions de francs, ont prononcé la dissolution de ladite société et nommé pour liquidateurs : M. Fernand Fau, propriétaire, demeurant à Paris, 6, rue du Printemps ; M. E. *[sic : Georges]* Raveau ¹⁵, propriétaire, demeurant à Paris, 55, rue Saint-Lazare ; et M. Numa

¹⁵ Georges Raveau : entrepreneur associé à son beau-père, Georges Soupe. Voir [encadré](#).

Salzedo ¹⁶, propriétaire, demeurant à Paris, 11, rue Louis-le-Grand ; auxquels l'assemblée a conféré les pouvoirs spéciaux avec faculté d'agir ensemble ou séparément. — *Petites Affiches*, 20/11/1900.

Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh
En liquidation
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 18 novembre 1901)

(Porteurs d'obligations créées le 28 mars 1895 et porteurs de bons hypothécaires créés le 31 juillet 1896), au siège social, 10, rue Blanche, Paris. — Ordre du jour : Réduction du passif représenté par les obligations ; Réduction du taux des intérêts de ces obligations ; Unification des affectations hypothécaires consenties par actes des 24 janvier 1895 et 31 juillet 1896 ; Affectation supplémentaire offerte par les liquidateurs à tous les créanciers après l'acquisition à réaliser de Beni-Mora ; Modifications relatives à l'amortissement ; Entendre toutes communications des liquidateurs. — *Petites Affiches*, 18.

CONVOCATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 juillet 1902)

30 juillet, 2 h. — Cie de Biskra et de l'Oued-Rirh (en liquidation). — Au siège social, 10, rue Blanche, Paris. — *Petites Affiches*, 12.

Petite correspondance
(*Le Journal des finances*, 22 août 1908)

L. C. Le Puy. — La Compagnie de Biskra et de l'Oued Rirh n'a pas eu, jusqu'ici, une carrière brillante : à la suite de pertes considérables, elle a dû être mise en liquidation en 1900 ; depuis lors, diverses tentatives ont été faites en vue de son relèvement, mais l'avenir de l'affaire paraît bien problématique. Les titres, qui ne sont pas cotés, sont invendables ; conservez-les dans l'espoir de jours meilleurs.

¹⁶ Numa Salzedo : avocat à Paris à la fin des années 1870, puis commissaire aux comptes de la Cie générale du gaz pour la France et l'étranger (affaire Camondo), séjour de plusieurs années à Constantinople, probablement comme administrateur délégué de la Société ottomane des allumettes, liquidateur de la Compagnie française des allumettes du Honduras (1892), délégué des créanciers auprès du liquidateur des Immeubles de France (1894), administrateur (1896) de la Société centrale des allumettes (1896), administrateur (1896), puis administrateur délégué (directeur) de la Rente foncière, administrateur du Grand-Hôtel et président de la Blanchisserie de Courcelles (même groupe), liquidateur de la Société industrielle du liège et de la Bouchonnerie parisienne (1899), parmi les principaux actionnaires de la Société industrielle et commerciale des allumettes en Russie, administrateur des Mines de Palières et La Gravoulières (1899), administrateur de la Société française des Céramiques Metz (1901), de la Cie française des pétroles (1903), administrateur de la Société indo-chinoise des allumettes, des Usines hydro-électriques des Hautes-Pyrénées, de l'Électro-métallurgique de Dives et des Chemins de fer de la Manche, liquidateur de la Caisse générale et commissaire aux comptes de la Société industrielle d'énergie électrique (1904), administrateur de la Société française de tramways électriques et de chemins de fer (1905), administrateur des Voies ferrées économiques (1906), enfin éphémère président des Garages Krieger et Brasier (1908) où il semble avoir représenté les intérêts de la famille Bemberg (propriétaire des brasseries argentines Quilmès).

(*Les Archives commerciales de la France*, 29 mai 1912)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. CIVILE DES PORTEURS DE BONS HYPOTHÉCAIRES DE LA CIE DE BISKRA ET DE L'OUED-RIRH, 72, Hauteville. — Transfert du siège, 24, St-Quentin. — *Affiches Parisiennes*.

Changements de siège social

(*L'Information financière, économique et politique*, 25 février 1914)

Compagnie de Biskra et de l'Oued-Rirh. — En liquidation amiable. Siège social, à Paris, 82, rue du Rocher. À dater de ce jour, ledit siège est transféré même ville, 38, rue de la Chaussée-d'Antin.

Modifications de sociétés

(*L'Information financière, économique et politique*, 4 mars 1914)

Compagnie de Biskra et de l'Oued Rirh (en liquidation amiable). — Siège social 5, rue Laffitte, Paris. M. Legrand étant considéré comme révoqué de toutes fonctions et M. Henri Guyonnet-Dupérat ayant démissionné de ses fonctions de co-liquidateur amiable, M. Léon Virolet est nommé seul liquidateur amiable de la Compagnie (assemblée du 27 novembre 1913).
